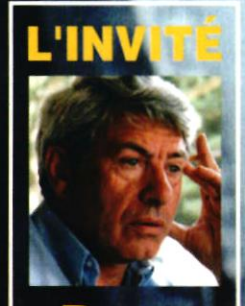
LE PEUPLE BRETON
N° 446/ 20 F
AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ
FÉVRIER/C'HWEVRER 2001

LE PEUPLE BRETON

EXTRÊME DROITE : française ou bretonne, C'EST LA MÊME CHOSE

DAN AR BRAZ

Interview



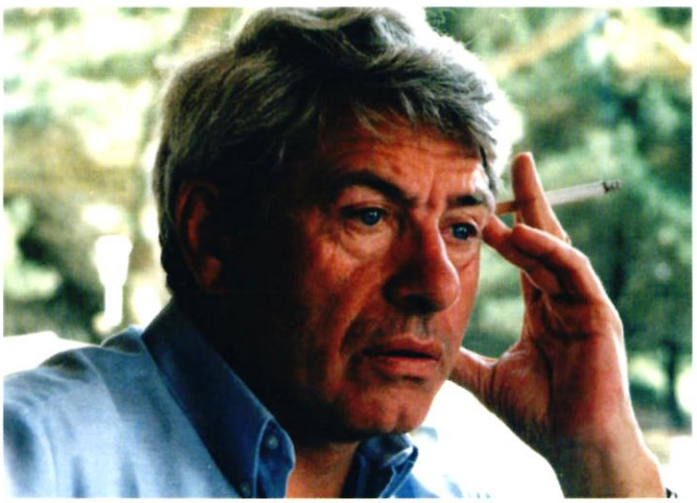
POBL VREIZH

L'invité du Peuple Breton

Vous avez dit durable ?

C'est un mot appelé à grandir encore... si les petits cochons ne le mangent pas ! Il retrouve sa modernité accolé à Agriculture.

Développement durable. N'en demandons pas trop à ce mot : l'éphémère durable existe aussi. J'ai tendance à le voir dans la criminelle continuité d'un système agressif pour la nature, l'eau-mère, les animaux, les paysages, la terre que l'on ne dit plus nourricière mais productrice, appartenant à des unités d'exploitation délocalisables et laissant les hommes subir comme s'il s'agissait d'une fatalité économique... durable.



Dipapacéquoi ? Le dessinateur Piem imagina, il y a une vingtaine d'années un dialogue avec son fils pour tenter de répondre dans de petits livres humoristiques à des questions naïves autant qu'essentielles du genre :

– Dipapacéquoi, le Changement ?

– C'est quand, dans un train, on demande aux voyageurs pour la même direction de changer de place mais de rester dans le même wagon.

Aujourd'hui, Je prête à Piem ce supplément de réponse : c'est comme l'agriculture productiviste, sauf que les petits et les moyens ne retrouvent pas leur place après le changement ,parce que les gros se sont arrangés pour occuper plusieurs fauteuils à la fois.

– Alors il y en a beaucoup qui doivent descendre du train ?

– Ben oui... le problème, pour les autres, c'est qu'ils entrent dans un tunnel et que ceux qu'ils avaient chargés d'en repeindre l'intérieur en blanc ont renversé le pot de peinture. Du coup, ils n'ont pas vu la vache folle dans le tunnel, ni le mur qui était derrière .

Dipapacéquoi l'agriculture productiviste ? C'est prétendre donner à manger à toute la planète, pourrir son coin de terre, jeter ce qui ne rapporte pas assez ; ça salit beaucoup, il faut des usines pour nettoyer et d'une certaine façon ça s'appelle aussi «croissance de l'activité» : donc tu sera actionnaire mon fils, ça rend un peu malade, mais moins qu'un ouvrier dans un abattoir.

Dipapacéquoi, l'agriculture raisonnée ? C'est dire qu'on va faire mieux pour le consommateur parce qu'on ne peut pas faire pire, on y perdrait trop. Le développement soutenable, ça ne fait pas rêver, trop de résignation, c'est comme vouloir la Bretagne propre sur elle sans trop aller voir sous ses frusques. Qui a dit que quand on ne concevait pas bien la chose on inventait un mot ? Ou bien que «la brillante paille des mots occulte le grain des choses» (1) .

Mais alors, l'agriculture durable ? André Pochon, agriculteur costarmoricain en a fait l'expérience, l'a adoptée et prouve qu'elle est économiquement rentable, qu'elle préserve l'environnement à court et moyen terme. Opposer, dit-il, économie et écologie n'a donc aucun sens (2). Ce mouvement n'est plus du tout marginal.

Quand José Bové préfère parler d'agriculture paysanne, c'est qu'il faut rendre aux mots leur signification perdue. En Janvier, à Rennes, Jean-Claude Pierre, fondateur d'«Eau et Rivières», co-fondateur du réseau «Cohérence» et Jean-Yves Griot, président du réseau «Agriculture durable», tous deux jadis jetés en pâture (pardonnez l'expression !) à l'économisme, reçurent les insignes de la Légion d'honneur des mains de J.C. Lefeuvre, professeur au Muséum d'histoire naturelle. J'ai alors mesuré l'importance de ce symbole dans l'évolution des mentalités. Il est des Légions d'honneur dont on se scandalise. Celles-ci, au contraire, me font penser à la réplique d'une héroïne du «Conte d'automne» d'Eric Rohmer : «On n'exploite pas la terre, on l'honore !».

Roger Gicquel

(1) Maurice Roy paraphrasant «La paille et le grain» de François Mitterrand.

(2) André Pochon : «Les champs du possible», Ed. Syros.

Souscription

La publication des dons de l'année 2001 commence avec ce numéro de février. Que tous nos donateurs, tous ceux qui arrondissent le montant de leur abonnement ou de leur réabonnement, le plus souvent, soient ici remerciés. Ils permettent à la trésorerie du journal de respirer un peu.

Et Dieu sait si nous allons avoir besoin de respirer! Car, comme toute la presse, nous sommes confrontés à une très forte augmentation du coût du papier. Les quotidiens l'ont déjà répercutée dans leur prix de vente. Nous n'allons pas changer le nôtre. Mais nous aurons encore plus besoin de votre aide.

Raymond Quinquis, Plougastel Daoulas, 50 F ; Emile Guillois, Sene, 50 F ; J-René Le Queau, Plouezoch, 20 F ; J-Pierre Perrot, Cholet, 50 F ; Guy Kerhamon, Breles, 20 F ; Georges Le Bouler, Plescop, 20 F ; Christian Le Berre, Tréguier, 50 F ; Pierre Morvan, Pempoul, 100 F ; P. Le Villoux Blejean, Rieux, 20 F ; Jakez Conan, Plufur, 20 F ; Bernard Hangouet, Vannes, 20 F ; J-Yves Croguennoc, Landunvez, 50 F ; Hubert Le Sciellour, Nantes, 40 F ; Roger Le Guellec, St Brieuc, 50 F ; Alain Cedelle, Bruz, 50 F ; Ar Moal & Robin, Louaneg, 20 F ; Jean Le Corre, Quimper, 50 F ; Martial Catherine, St Herblain, 50 F ; Hubert Le Sech, La Roche Derrien, 100 F ; Serge Bihan, Groix, 20 F ; Jakez Derouet, Pluguen, 50 F ; Marcel Couedel, Loudéac, 50 F ; Michel Genin, Rennes, 38 F ; Yves Riou, Notre-Dame-des-Landes, 100 F ; J-Jacques Page, Sene, 50 F ; Jacques Lucas, Ploermeur, 100 F ; Daniel Le Guen, Graces, 50 F ; René Boulzennec, Orvault, 20 F ; Gurvan Quenet, Vincennes, 100 F ; Patrick Colloc, Brest, 180 F ; J-Pierre Harnois, Fougères, 20 F ; Thierry Hemon, Gourlizon, 50 F. **Total mois : 1658 F.**

Attention aux nouvelles adresses !

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel - BP 1 - 29850 GOUESNOU
Fax 02 98.37.91.74
Directeur de la publication :
Joël Guégan
Rédacteur en chef :
Ronan Leprohon
Rédacteur-adjoint :
Jean-Jacques Monnier
Responsables de rubriques :
Yannig Baron, Alain Cedelle, Mikaël Erwan, Yann Fiévet, Yves Jardin, Fañch Treger.
Correspondant :
En Catalogne : Philippe Liria.
Critiques de disques :
Bretagne : Pierre Morvan,
Celtie : Philippe Cousin,
Pays basque : Alain Hervochon.
Critiques de livres :
Jean-Jacques Monnier,
19 Penn ar Pave, 22300 Lannion.
Livres en breton :
Glaoda Millour,
2 place René Cassin, 29600 Morlaix.
Responsable publicité :
Ronan Leprohon, au journal.
Éditeur :
Les Presses Populaires de Bretagne
CPAP : 66132
Composition, impression, routage :
IMPRAM, Imprimeurs du Triangle, Lannion.
ABONNEMENTS, ADMINISTRATION :
9 rue Pinot Duclos, 22000 Saint-Brieuc
Tél-fax : 02.96.61.54.11
Dépôt légal : 1er trimestre 2001.

Sommaire

C'hwevrer
Février
2001



« Excellent numéro », « très bien, comme annoncé », « superbe numéro », « ce qui se fait quand même de mieux dans la presse de l'Emsav », etc. Les compliments n'ont pas manqué après notre dernière livraison et nous ne les publions pas tous.

Il est sûr que l'augmentation du nombre de pages et celle de la place de la couleur ont joué un rôle dans cette satisfaction de nos lecteurs. Il faut savoir que pérenniser ces progrès serait tout à fait possible pour notre rédaction. Seuls manquent les moyens... financiers. Si nous avions deux ou trois centaines d'abonnés supplémentaires, nous disposerions de ces moyens.

Alors merci de nous trouver des abonnés nouveaux, à commencer par vous-mêmes si vous avez l'habitude de lire ce magazine au numéro.

●

Ce mois-ci, nous vous proposons des choses importantes : une analyse (dont on parlera) sur le sentiment indépendantiste en Bretagne (p. 2 et 3) ; une étude (de référence) sur l'évolution récente du droit constitutionnel français (p. 7, 8 et 9) ; une interview exclusive de Dan Ar Braz (p. 24, 25 et 26).

Les rubriques plus classiques sont riches aussi : les pages politiques, après vous avoir fait connaître ceux qui dirigent l'UDB, vous démontrent (p. 5 et 6) qu'en matière de fascisme, le nationalisme français est à l'œuvre chez nous, en se masquant derrière la cause bretonne ; les pages judiciaires, où nous interpellons (encore) Marylise Lebranchu (p. 10 et 11) ; les pages internationales (p. 20 et 21), où nos correspondants écrivent de Catalogne et de Palestine.

Et toutes nos rubriques habituelles qui tendent à faire – notamment dans le domaine culturel – de notre magazine une sorte de référence.

Alors bonne lecture à tous et n'oubliez pas nos abonnements !

Ronan LEPROHON



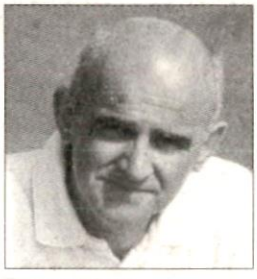
Page 4



Page 10



Page 18



Pages 24-25

Le numéro 446 a été remis à la Poste le 31 janvier 2001.

Le crédit-photo de couverture : R. Gicquel : D.R.
Dan Ar Braz : Emile Luider/Rapho.

DÉBAT "LA BRETAGNE EST L'ENDROIT

ANALYSE

23 % D'INDÉPENDANTISTES

Le sondage publié par *Le Télégramme de Brest* et *Presse-Océan* le 17 septembre 2000 a été pour beaucoup une surprise, mais le plus surprenant c'est que le résultat le moins attendu soit aussi celui qui a fait l'objet du moins de commentaires. Après tout, que la Loire-Atlantique souhaite retourner à la Bretagne, nous le savions, que l'identité bretonne se développe, nous nous en doutions un peu, mais que 23 % de nos compatriotes soient favorables à l'indépendance, voilà qui est nouveau. Cela nous place parmi les régions les plus radicales de l'espace français, bien au-dessus de la Corse. Sans compter que ce chiffre monte à 38 % chez les moins de 25 ans et à 39 % chez les ouvriers, ce qui commence à faire beaucoup pour un courant que nous n'aurions jamais estimé à plus de 5 % de la population.

Ce sentiment indépendantiste est probablement récent. Il est très certainement diffus, et en tant que tel, il n'est que peu susceptible de servir de base, dans l'immédiat, à une mobilisation politique de grande envergure. Il est cependant révélateur d'une évolution profonde de la société bretonne, elle-même grosse d'énormes potentialités.

Un phénomène récent

L'indépendantisme est quelque chose d'assez ancien en Bretagne. Il a néanmoins toujours été considéré comme un phénomène marginal, ne représentant pas plus de deux ou trois pour cent de la population et ce, avec juste raison. Certes, nous manquons de points de comparaison sûrs et il est très difficile d'estimer l'impact de l'indépendantisme il y a dix ou vingt ans. Les quelques études dont nous disposons (principalement celle de Marion Mc Donald[1]) et la faiblesse structurelle des partis qui se réclamaient de cette option confortent cependant cette impression. Un courant politique de cette ampleur peut rester souterrain pendant cinq ans, pas pendant vingt ou trente.

Les 23 % d'indépendantistes que révèle le sondage du *Télégramme* ne se sont donc convertis que depuis très peu de temps, quelques années au grand maximum. Il n'y a donc aucune raison que le phénomène se soit stabilisé. En fait, il a toutes les chances de s'accroître et de se radicaliser dans les années à venir.

Un phénomène diffus

L'indépendantisme ne peut plus être considéré comme marginal dans l'opinion. Il n'en reste pas moins absent de l'espace politique. Les cercles dirigeants n'en discutent pas – encore – comme d'une option sérieuse et les partis qui s'en réclament ne sont pas sortis de la marginalité. Le gros de ses partisans ne lui est qu'"assez favorable", même si le noyau dur des "tout à fait" commence à s'étoffer dans certaines classes d'âge. L'indépendantisme n'est qu'un "sentiment" assez équitablement réparti le long du spectre politique. Il n'est pas le résultat de la propagande de tel ou tel parti, mais plutôt de la diffusion d'une idée, vague et peu théorisée, dans un corps social qui y devient de plus en plus sensible.

L'Emsav, au sens large, a largement contribué à ce phénomène. Pas par sa propagande, mais par son existence même. Dès l'instant où il y a des partis prônant l'autonomie et l'indépendance – que ne personne n'ignore en Bretagne – ces options deviennent disponibles pour l'opinion qui s'en emparera dès que l'évolution sociale l'y poussera. Ce qui semble d'ailleurs se produire.

Une évolution sociale profonde

Plus que son ampleur, c'est la structure du sentiment indépendantiste qui est intéressant. C'est en effet dans les secteurs de la société les moins marqués par la culture bretonne traditionnelle que ce sentiment est le plus fort : les jeunes plus que les vieux, l'Est et le Sud urbanisé plus que l'Ouest, les ouvriers et les employés plus que les agriculteurs ou les retraités.

Le paradoxe n'est qu'apparent. C'est que l'identité n'est pas une donnée intangible et immuable. C'est un phénomène social. En tant que telle, elle peut disparaître, émerger ou changer de nature.

L'identité bretonne traditionnelle pouvait être extrêmement forte, elle n'en restait pas moins celle d'une société villageoise. Structurée par les relations que chacun entretenait avec ses voisins, ses parents ou ses collègues de travail, elle était plus liée à un mode de vie qu'à ce que nous appelons une culture. En tant que telle, elle n'avait qu'un faible potentiel politique. Elle avait, en effet, intégré la domination de la culture et de la langue françaises en la liant au mode de vie urbain et aux catégories sociales dominantes. Cette répartition

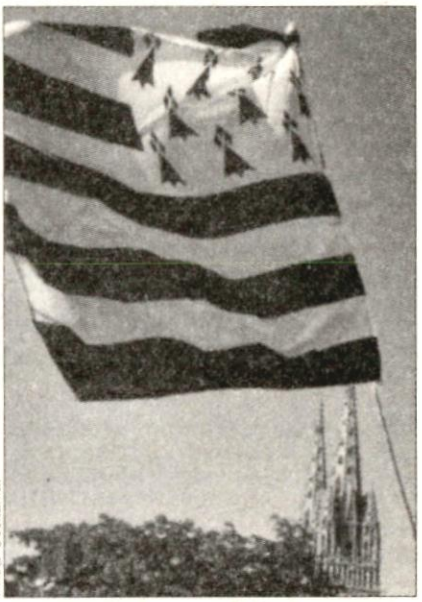


Photo Occitania.

des rôles entre culture bretonne et culture française à l'intérieur même de la société bretonne rendait impossible une prise de conscience politique. Pire, elle conduisait presque inéluctablement à une "assimilation douce" peu différente de celles qui ont rayé de la carte les Polabes[2], les Nornes[3] ou les Dalmates[4].

La société traditionnelle a été largement déstructurée, comme partout ailleurs, par une modernisation qui, en Bretagne s'est traduite par une francisation. Ce qu'il en reste est actuellement en train d'être détruit par la mondialisation. Cette mondialisation et l'irruption de ce que Luttwak appelle le "turbo-capitalisme"[5] ne fait cependant pas que détruire les survivances de la société traditionnelle. Elle menace la cohésion de l'ensemble de la société bretonne, détruisant les cadres sociaux sur lesquels reposaient les

EN BRETAGNE. D'OU VIENNENT-ILS ?

identités de ceux des Bretons qui se situaient en dehors du monde traditionnel. La capacité d'intégration du Parti communiste et des syndicats s'est réduite à peu de chose. La précarité – plus que le chômage – sape les solidarités professionnelles. La famille devient de plus en plus recomposée et cesse d'être un support d'identification stable. L'Etat-nation, lui-même, apparaît en crise.

Cette déstructuration générale de la société bretonne entraîne, comme toujours en pareilles circonstances, une profonde insécurité identitaire. Privés de points de repère stable, les Bretons ont de plus en plus de mal à se définir par rapport à la société qui les environne.

A cette insécurité la culture bretonne moderne apporte une réponse qui semble de plus en plus attractive. L'identité des Bretons, mise à mal par la mondialisation, est en train de se reconstruire autour des thèmes élaborés et diffusés par le mouvement culturel tout au long du vingtième siècle (celtitude, référence à la langue, à la musique). Cette reconstruction est récente et elle n'est qu'entamée, mais sans elle il serait illusoire d'espérer quelque victoire électorale que ce soit. On ne construit pas une maison par le toit.

Cette nouvelle identité bretonne s'est d'abord diffusée dans les milieux qui en avaient le plus besoin : ceux qui étaient le plus touchés par la mondialisation (les citadins, les ouvriers) et les jeunes, traditionnellement mal intégrés dans la société et de plus en plus victimes de la précarité. De là, elle se diffuse, avec un certain retard, dans les autres secteurs de la société et ce, d'autant plus facilement que cette identité et la culture qui la définit sont désormais valorisées par les médias et les milieux économiques. On en arrive à ce curieux paradoxe que la mondialisation, en Bretagne, fabrique de l'identité bretonne à un rythme accéléré.

Ce phénomène n'était nullement garanti au départ et il doit beaucoup au travail de fond des associations culturelles bretonnes. Une fois lancé, cependant, il n'y a aucune raison qu'il s'interrompe. La mondialisation se poursuivra et elle continuera à semer la destruction et l'insécurité dans nos sociétés et donc à promouvoir une identité bretonne rénovée. Cette identité n'est cependant pas, en soi, politique. Pour qu'elle le devienne, il faut faire intervenir un facteur extérieur.

Le déclin de la nation centrale

La société française subit les mêmes influences que la société bretonne et est au moins autant déstructurée qu'elle. Les effets sont cependant différents. La culture bretonne est périphérique[6]. Elle s'est formée dans l'ombre d'une culture plus puissante à laquelle elle a emprunté une grande partie de son contenu en le recontextualisant. Insérée dans un cadre celtique multinational, elle n'éprouve pas de difficulté majeure à ne se concevoir que comme une partie d'une culture mondiale plus vaste qu'elle et qu'elle n'a aucune vocation à dominer. L'emprunt est pour elle un mode normal de fonctionnement.

La culture française est différente. Elle a été pendant la plus grande partie de son histoire la puissance dominante de ce continent. Culture centrale, elle trouve normal que ce soit les autres qui se définissent par rapport à elle et cherchent à l'imiter et, pendant une longue période, cela a effectivement été le cas.

Elle est aujourd'hui confrontée à l'hégémonie d'une autre culture centrale infiniment plus puissante qu'elle. Cette hégémonie remet en question le fondement même de la culture française : sa prétention à servir de modèle au monde. Les positions de repli autour desquelles elle essaye de maintenir ce qui lui reste d'influence (notamment la francophonie) se révèlent de plus en plus intenables, car elles impliquent une confrontation directe avec la culture américaine, confrontation bien évidemment perdue d'avance.

Ce déclin crée également une profonde insécurité identitaire qui, en France, se traduit par une crispation autour des valeurs "républicaines" et du mythe de l'"exception française". La part de la société française touchée par ce repli nationaliste ne peut considérer la reconstruction identitaire en cours en Bretagne que comme une menace. Elle réagira avec hostilité à son encontre, et ce, de plus en plus, au fur et à mesure que les positions françaises s'affaibliront. Ces attaques et ces rigidités, qui ont toutes les chances de s'accroître avec le temps, sont à l'origine de la montée du sentiment indépendantiste. L'affirmation identitaire bretonne est trop avancée pour qu'elle soit vécue autrement que comme des agressions, agressions qui précipitent une cristallisation politique plus qu'elles ne l'empêchent.

On en arrive donc à ce second paradoxe : c'est le jacobinisme qui fabrique du sentiment indépendantiste.

Conclusion : une tendance lourde

Le sentiment indépendantiste révélé par le sondage du 17 septembre est donc loin d'être un épiphénomène. C'est le révélateur de courants puissants travaillant en profondeur les sociétés bretonnes et françaises. Il est peu probable que ces courants s'interrompent et s'inversent. La mondialisation continuera, l'Amérique restera une grande puissance et la France poursuivra son repli nationaliste. Le sentiment indépendantiste a donc toutes les chances de se développer et de gagner les secteurs de la société qu'il n'a que peu touchés.

Damien PERROTIN

(1) Marion Mc Donald, *We are not French !* Publié chez Routledge en 1989. Cet ouvrage, qui reprend une étude faite en 1979, est peu favorable à Emsav que l'auteur jugeait, à l'époque, peu représentatif. Il permet de mesurer le chemin parcouru depuis vingt ans.

(2) Population slave du bassin de l'Elbe. Sa langue, proche du polonais, a cessé d'être parlée en 1750.

(3) Peuple scandinave du nord de l'Ecosse. Le dernier locuteur de sa langue est mort aux alentours de 1880.

(4) Peuple roman de la côte croate. Sa langue s'est éteinte en 1898.

(5) Edward N. Luttwak, *Le Turbo-Capitalisme,* Odile-Jacob, 1999.

(6) Le concept de culture centrale et de culture périphérique a été esquissé par l'écrivain américain Orson Scot Card dans son roman *Les enfants de l'esprit,* chez Denoël.

Les élus des fédérations au Bureau politique de l'UDB

Comme nous l'avions annoncé dans notre dernier numéro, nous vous présentons, ce mois-ci, la suite des membres du Bureau politique qui dirige l'UDB. En effet, en plus des 14 membres désignés par le Congrès national, le Bureau politique compte de 12 à 14 membres supplémentaires à raison de deux membres désignés par les fédérations. Pourquoi 12 ou 14 ? C'est selon la représentation de la fédération de l'émigration. On comprendra aisément que pour les Bretons émigrés, il n'est pas facile de trouver deux élus assez disponibles pour être membres actifs d'un bureau qui se réunit au moins tous les six semaines, en Bretagne...

Comme les élus du congrès, les «élus des fédés» le sont pour deux ans et le P.B. souhaite bon courage à tous.



D.R.

Corinne Azilis

Cette chanteuse de 37 ans a été élue par la fédération du Mor-Bihan.



D.R.

Emmanuel Bellec

Agé de 32 ans, ce dessinateur technique habite Saint-Brieuc.



D.R.

Yannig Coraud

Conseiller municipal de Saint-Nazaire, âgé de 48 ans.



D.R.

Daniel Cotten

Conseiller municipal de Carhaix, âgé de 42 ans



D.R.

Ronan Divard

Brestois de 40 ans, il est maître de conférences en gestion à l'Université.



D.R.

Christophe Lacombe

Cet éducateur vannetais de 30 ans est le benjamin du Bureau politique.



D.R.

Eliane Leclercq

Rennaise de 44 ans, elle est employée communale et responsable fédérale.



D.R.

Jean-Marie Le Monier

Ce réalisateur-vidéo de 40 ans habite Perros-Guirec.



D.R.

Patrice Meallier

Malouin de 44 ans, il est comédien en animations historiques.



D.R.

Pierre Morvan

Premier adjoint au maire de Paimpol, il a 47 ans.



D.R.

Alain Porlel

Ce postier de 44 ans habite Vigneux-de-Bretagne, en Loire-Atlantique, bien sûr.



D.R.

Marcel Rabet

Retraîté, âgé de 57 ans, il demeure à Langueux, en Côtes- d'Armor.

Les preuves de la collusion entre les extrêmes droites française et bretonne

Depuis plus de deux ans, l'UDB et "Le Peuple Breton/Pobl Vreizh" ont à plusieurs occasions dénoncé les tentatives de récupération de l'identité bretonne auxquelles se livraient certaines composantes de l'extrême droite française avec la complicité de quelques individus se réclamant du nationalisme breton. Ce coup de pied dans la fourmilière fasciste nous a valu d'être agressés en août 1999 quand le stand que nous tenions à Lorient, en marge du Festival interceltique, fut incendié par un commando de quatre hommes cagoulés.

Grâce à l'efficacité des réseaux d'information antifascistes bretons, notre journal est aujourd'hui en mesure d'apporter les preuves irréfutables que l'organisation xénophobe "Adsav", créee en janvier 2000, est étroitement dépendante de l'extrême droite française.

Le 15 mai 2000, un individu du nom de Gérard Hirel, se présentant sous le titre ronflant de Comité de défense des nations (Coden), faisait paraître dans l'hebdomadaire "La Presse d'Armor" de Paimpol un courrier intitulé "Attentat de Quévert : à propos du rassemblement du 8 mai". Il s'y attaquait aux organisateurs du rassemblement "La Bretagne, c'est la vie" qui venait de se tenir devant le Parlement de Bretagne à Rennes, après la mort de Laurence Turbec. Dans ce courrier, deux paragraphes ont tout particulièrement retenu notre attention :

"Nul n'ignore les liens étroits existant entre la fumeuse ARB, Emgann, l'UDB, les Verts, Chiche, AC, le PC, Ras l'Front, Scalp, les libertaires, Reflex, le PS, les anarchistes, les associations d'aide aux immigrés, les antifascistes, les antirascistes, certains syndicats et plus probablement toutes les composantes du délétère réseau Voltaire."

"On s'est rassemblé à Rennes pour condamner ? Pas du tout ! On s'est rassemblé à Rennes pour tenter de dédouaner la gauche plurielle compromise dans le meurtre du 19 avril, tout en protégeant les bases d'une société multiraciale et multiculturelle. L'identité bretonne et citoyenne de gauche doit en effet ouvrir la voie à l'identité citoyenne de gauche des Africains, Nord-Africains et Asiatiques dont l'ONU nous a prédit l'invasion."

Si vous avez lu notre numéro de janvier (page 3), ces deux paragraphes signés Gérard Hirel vous rappelleront sûrement quelque chose. Normal, car on les retrouve à l'identique sur le site internet de l'organisation "Adsav", (rubrique "War Raok") qui est présidée par Patrick Montauzier, un ancien activiste de l'ARB des années 70, cette ARB ***"fumeuse"*** dont Gérard Hirel mêlait le nom à ceux de l'UDB, des Verts, du PS, des anarchistes, etc.

Dans une lettre datée du 11 décembre 2000 et adressée à un responsable associatif de Redon, également adhérent de l'UDB, qui venait d'alerter les milieux culturels bretons de la région sur les activités d'"Adsav", Gérard Hirel écrit : ***"Vous avez cru bon d'essayer d'entraîner dix associations bretonnes à vocation culturelle dans une manœuvre comminatoire destinée à discréditer le parti politique nationaliste breton ADASV. (...) L'UDB est un leurre et une machine à ratisser large pour le bénéfice des ennemis de la Bretagne. (...) Le fait de vous en prendre à un parti nationaliste breton en utilisant les habituels procédés marxistes nous interpelle. Aussi ne saurais-je trop vous recommander de ne pas persister dans cette voie dangereusement conflictuelle. Ni vos pleurnicheries, ni vos jacasseries, ni vos compères quelles que soient leurs fonctions, ni vos grelotteux conseils ne sauraient vous mettre à l'abri si vous nous contraignez à déployer nos efforts contre votre ersatz de parti et contre ceux qui en assurent la direction."***

Qui est donc cet individu qui prend le parti d'"Adsav" et se répand en écrits lourds de menaces ?

Un officier de gendarmerie à la retraite qui a repris du service dans les milices du FN et du MNR.

Gérard Hirel, né dans les Côtes d'Armor le 14 avril 1938, est un ancien lieutenant-colonel de la gendarmerie française, à la retraite depuis 1996 à Pleubian. Cet individu s'est distingué en assumant des responsabilités successivement à la direction des milices du FN (DPS) et du MNR de Bruno Mégret (DPA). Ces faits et bien d'autres ont été consignés noir sur blanc par l'Assemblée nationale dans le rapport n° 1622 rédigé par la mission d'enquête parlementaire sur "Le DPS : service d'ordre du Front national ou garde prétorienne ?" et publié le 26 mai 1999. Voici ce qu'on y lit :

"Officier de gendarmerie à la retraite depuis 1996, M. Gérard Hirel a créé, après avoir quitté le service actif, une association dans la mouvance de l'extrême-droite, dénommée Euro-défense, association à vocation de défense des libertés, des opprimés, persécutés et victimes de tous ordres.

Il a été responsable du DPS pour les Pays-de-la-Loire et chargé de mission à la direction nationale du DPS jusqu'à son ralliement à M. Bruno Mégret et sa participation au DPA en tant que chargé de mission pour la formation.

Il s'est fait remarquer défavorablement à plusieurs reprises en mêlant à son nom son ancien grade d'active et son ancienne appartenance à la gendarmerie nationale. Il est notamment intervenu à différentes occasions, soit par des articles de presse, soit par des communications téléphoniques à la suite de certains événements d'ordre public. Il a également eu, en 1997, des relations "difficiles" avec M. Jean-Louis Arajol, secrétaire général du syndical général de la police. Cela a été consigné dans un rapport du 16 juin 1997. A cette occasion, il a été écarté de toute responsabilité au sein des réserves."

Au risque de décevoir ceux qui cherchent, depuis deux ans, à convaincre la presse parisienne que les organisations politiques ou culturelles bretonnes, dans leur ensemble, sentent le soufre, la réalité d'"Adsav" est bien celle-là : un groupuscule fasciste qui est encadré par un ancien officier de la gendarmerie française reconverti dans la direction des nervis du FN et du MNR. Difficile de faire plus nationaliste français !

S'il est vrai que la Bretagne et les Bretons ne sont pas, plus que n'importe quelle autre collectivité humaine, à l'abri des dérives de l'intolérance et de la xénophobie et qu'il convient, ici comme ailleurs, de rappeler l'universalité des droits de l'Homme, force est de constater que les quelques dizaines de fascistes qui prétendent agir au nom de la Bretagne ne sont en réalité que les relais locaux du nationalisme français le plus abject.

UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE

Le président du « Mouvement régionaliste de Bretagne » est un conseiller régional mégrétiste... à Orléans !

Bien qu'en recul sur le plan électoral, le fascisme bleu-blanc-rouge s'incruste et tente à présent de contaminer l'identité bretonne après avoir beaucoup usé des symboles français, de la Pucelle d'Orléans au drapeau tricolore. L'extrême droite fonctionne comme une maladie opportuniste, guettant les phénomènes de société qu'elle pourrait exploiter. Ainsi en est-il du mouvement de l'agriculture biologique, de la protection animale ou des associations de randonneurs. La culture bretonne et celtique connaissant le succès que l'on sait, il était sans doute inévitable que les fascistes s'y intéressent à leur façon.

Depuis quelques années déjà nous savions que plusieurs élus du FN, comme le conseiller régional Jean-Luc de Trogoff dans les Côtes d'Armor, tentaient d'exploiter la thématique bretonne. Avec la scission provoquée par Mégret et la création du MNR autour d'une idéologie fondamentalement racialiste et xénophobe dont le chef est le Lyonnais Pierre Vial, admirateur des SS, ces efforts de manipulation sont devenus systématiques. C'est ainsi qu'on a vu la conseillère régionale mégrétiste Claudine Dupont-Tingaud tenter à plusieurs reprises de s'incruster dans des manifestations en faveur de la langue bretonne quitte à se faire éjecter par des militants bretons vigilants.

Aujourd'hui la grande manip' a pris une autre dimension. Outre la participation du lieutenant-colonel de gendarmerie en retraite Gérard Hirel aux activités du parti xénophobe « Adsav », relatée page 5, un autre mégrétiste du nom de Xavier Guillemot a fondé, en septembre dernier, un énigmatique et fumeux « Mouvement régionaliste de Bretagne ». A l'évidence ce nom n'a pas été choisi au hasard. Il existe un « Mouvement régionaliste d'Alsace » présidé par Robert Spieler, ancien député FN du Bas-Rhin et aujourd'hui conseiller régional d'Alsace...

Candidat aux cantonales à Lorient

Qui est Xavier Guillemot ? La question se pose, car dans ce qu'il est convenu d'appeler le Mouvement breton, qu'il soit culturel ou politique, ce nom est celui d'un illustre inconnu. Mais il ne l'est pas pour tout le monde. En effet, cet oiseau-là s'est fait élire conseiller régional sous l'étiquette du FN en 1998, non pas en Bretagne mais dans la Région Centre, et plus précisément à Orléans (on y revient...). Il a participé à la création du MNR avant, dit-il, de le quitter **« il y a neuf mois à cause d'un désaccord idéologique profond »**. Si désaccord il y a, il ne concerne pas le fonds de commerce de l'extrême droite, car pour Guillemot **« nous devons refuser ce qui se passe actuellement dans nombre de banlieues françaises où résident de fortes communautés non-européennes »** pour **« préserver l'âme du peuple breton léguée par nos ancêtres »**. Ces propos n'ont pas été tenus du temps de Mathusalem mais le 23 janvier dans l'édition lorientaise de Ouest-France à l'occasion de l'annonce de sa candidature aux cantonales dans la ville du Festival interceltique où il réside depuis peu. Le Télégramme a aussi été servi, Guillemot y déclarant qu'**« une Bretagne peuplée minoritairement de Bretons ne serait plus la Bretagne »** avant de s'en prendre nommément à l'UDB **« qui passe des accords avec un parti parisien au pouvoir »**.

Comme chacun sait, si la langue bretonne a été bannie de la vie publique pendant des générations, si les prénoms celtiques ont été longtemps refusés à l'état-civil, si des centaines de milliers de Bretons ont dû s'expatrier pour gagner leur vie, c'est naturellement aux « communautés non-européennes » qu'on le doit... Sinistre clown !

Dès l'annonce de la candidature de Guillemot, l'UDB a réagi dans la presse lorientaise en condamnant très fermement cette tentative de manipulation de l'identité bretonne par un responsable du parti extrême droite MNR qui avance masqué et cherche à abuser les citoyens. Les candidats UDB à Lorient ont **« invité tous les candidats des partis démocratiques à faire barrage contre cette intrusion malsaine dans notre ville »**.

Christian GUYONVARC'H

O.G.M. : la honte !



Un moratoire international sur les O.G.M. a été demandé par 263 organisations de défense des consommateurs réunies en congrès en Afrique du Sud à Durban.

Les U.S.A. restent en tête des producteurs d'O.G.M. avec plus des deux tiers des cultures mondiales d'O.G.M. En France, les 458 projets de dissémination de plants génétiquement modifiés, recensés par la Commission Européenne, en font le premier pays d'Europe en matière d'expérimentation devant l'Italie.

En 2001 la France ne dépensera que dix millions de francs pour la recherche sur l'impact sur l'environnement des O.G.M.

Par contre 350 millions sont accordés à Génoplante, un dispositif rassemblant organismes de recherche et semenciers (on n'est jamais si bien servi que par soi-même !) destiné à mettre au point les futures plantes transgéniques. Cela montre bien l'indifférence officielle à l'égard des effets des O.G.M.

Aux Etats-Unis, des chercheurs ont mis en évidence le pouvoir allergène d'un maïs commercialisé par Aventis. Mais vous savez bien que comme le nuage de Tchernobyl, les plantes transgéniques américaines s'arrêtent aux frontières françaises !

Yves JARDIN

Le Droit constitutionnel français à l'épreuve des langues régionales

Notre excellent confrère alsacien "Land un sproch"[1] a récemment publié un remarquable article qui éclaire avec toute la précision nécessaire l'impasse juridique où l'évolution récente de la conception jacobine de la nation, plonge la France et ses minorités qu'elle ne veut pas reconnaître. Nos amis alsaciens nous autorisent à reproduire intégralement le travail de M. Jean-Marie Woehrling, expert auprès du Conseil de l'Europe, qu'ils en soient ici remerciés.

La rédaction du Peuple Breton

Il est fréquent de prendre les normes constitutionnelles, supposées être les plus fondamentales et les plus « sages » d'un pays, pour juger des mérites d'un débat politique ou social : « l'épreuve » du droit constitutionnel permet de porter un jugement sur le sérieux et la légitimité d'un sujet. Mais l'évolution du statut constitutionnel des langues régionales est en France tellement déviante par rapport à la situation faite à ce type de langues dans des pays libéraux et évolués qu'il y a lieu d'inverser ce questionnement. Le respect des langues minoritaires est consacré non seulement, avec un soin croissant, par le droit interne des pays voisins ou semblables mais, en plus, il est demandé par de nombreux documents internationaux qui constituent un faisceau suffisamment convergent des règles pour qu'on puisse parler d'**un droit coutumier commun à l'ensemble des pays démocratiques. Seule la France fait défaut.**[2] Pire, depuis quelques années, le cadre constitutionnel, notamment jurisprudentiel, est marqué par une dénégation et une fermeture accrues à l'égard des langues régionales. Ainsi, face à la question posée par ces langues, c'est le droit constitutionnel français qui est mis à l'épreuve. Epreuve qui met en lumière certains des travers les plus négatifs de nos traditions philosophicopolitiques.

Jusqu'aux années 1980, il n'existait pratiquement aucune règle écrite, aucune jurisprudence ni aucune analyse doctrinale détaillée en ce qui concerne tant le statut de la langue nationale que la position juridique des langues régionales, en particulier au regard du droit constitutionnel. Depuis cette époque les interprétations officielles, avis, amendements constitutionnels, textes législatifs, jurisprudence, etc., ont enfermé les langues régionales dans un cadre de plus en plus précaire. Ce processus de restriction croissante s'est appuyé sur **une interprétation de plus en plus rigide de certains principes constitutionnels** à un moment où l'évolution de la société française et les conceptions dominantes au plan international appelaient plutôt à un surcroît de tolérance et d'ouverture à l'égard du pluralisme linguistique. **Il serait temps qu'en France une réaction se fasse jour** pour éviter que notre pays soit de plus en plus isolé sur la scène européenne et internationale en ce qui concerne le traitement juridique des langues régionales ou minoritaires.

Une interprétation de plus en plus rigide du cadre constitutionnel

Les langues régionales n'ont jamais bénéficié d'un statut légal en France. Mais pendant longtemps, il n'en était pas différemment de la langue française. Le silence de la loi, qui ne faisait pas obstacle à ce que le français soit la langue officielle, pouvait permettre aussi, si on le voulait bien, de donner une place aux langues régionales. **Les principes d'égalité, d'unité de la République et l'affirmation de la primauté du français pouvaient être combinés avec le respect des langues régionales.** Mais dans la période récente, ces principes ont été instrumentalisés de manière à refuser aux langues régionales tout statut.

La conception française du principe constitutionnel d'égalité

Puisque l'article 2 de la Constitution reconnaît l'égalité des citoyens, sans distinction notamment de langue, on a considéré qu'il n'était **pas possible d'instaurer en droit français une garantie juridique pour les personnes appartenant à une minorité linguistique** d'avoir en commun leur propre vie culturelle et pratiquer leur propre langue. Cette interprétation de la Constitution a été développée par le Gouvernement français au début des années 1990 pour émettre une réserve à l'article 27 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques adopté en 1966 sous l'égide des Nations-Unies. Elle a été confirmée implicitement par le Conseil d'Etat dans son avis sur la Convention cadre relative aux minorités nationales du 6 juillet 1995 : puisqu'il ne peut y avoir, du fait du principe d'égalité, de minorités en France, **il n'y a pas lieu de reconnaître aux personnes parlant une langue régionale le droit de pratiquer cette langue.**

Le fait de donner un statut aux langues régionales constituerait une rupture de l'égalité des citoyens et introduirait des différences entre eux. Cette interprétation qui a suscité l'incompréhension à l'étranger n'a guère fait l'objet de critiques en France. Le principe constitutionnel d'égalité, qui aurait dû garantir une équivalence de traitement entre les locuteurs de la langue majoritaire et les locuteurs de langue régionale, a été interprété comme un principe d'uniformité en raison duquel, puisque tous les citoyens sont égaux, il n'y a pas lieu de protéger ceux qui ont une pratique linguistique originale. **Le principe d'égalité a été ainsi utilisé pour justifier un traitement objectivement discriminatoire** et pour ignorer la situation et les besoins spécifiques de locuteurs de langue régionale ainsi que pour rejeter le pluralisme culturel (dans une décision du 30 juillet 1997, le Conseil d'Etat a estimé que l'exclusion des publications en langue régionales du mécanisme public d'aides financières à la presse n'est pas discriminatoire).

Ailleurs qu'en France, le principe d'égalité est compris comme exigeant, certes, un traitement égal de situations identiques, mais aussi un traitement différencié de situations dissemblables. Les difficultés particulières des locuteurs de langue régionale devraient être prises en compte par le droit afin d'assurer une vraie égalité. Mais cette approche fondée sur une réelle égalité dans la possibilité de s'épanouir dans sa propre langue et culture a été regardée comme non conforme à l'interprétation officielle du principe constitutionnel d'égalité en droit français.

→

L'unicité du peuple français et de la République française

A partir de la décision du 9 mai 1991 sur l'incompatibilité avec la Constitution d'une référence au peuple corse, le Conseil constitutionnel a développé une conception de la République qui réalise un amalgame entre la nation, le peuple et, de manière plus implicite. la langue. La communauté de culture nationale est conçue comme exclusive, de sorte qu'il devient illégitime de se référer à une communauté culturelle régionale. Dans cette ligne élaborée conjointement par le Conseil d'Etat dans son avis précité du 6 juillet 1995 et par le Conseil constitutionnel dans sa décision du 15 Juin 1999 sur la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, l'article 2 de la Constitution, qui consacre l'unité de la République, s'oppose à ce que soit prise en considération au plan juridique toute catégorie autre que le peuple français conçu de manière unitaire. Si l'on admettait qu'une partie de la population parle une langue régionale, on reconnaîtrait des citoyens « d'essence » différente au sein du peuple français. Un peuple unique ne peut s'exprimer que dans une seule langue. **La reconnaissance des langues régionales équivaudrait donc à reconnaître des peuples distincts.** Ainsi, à partir du principe d'unité de la République, on a développé une philosophie de refus de la diversité culturelle de la France, diversité qui est pourtant bien réelle. **De telles interprétations aboutissent à « ethniciser » le concept de nation : celle-ci est identifiée à la culture et à la langue française** comme l'illustre d'ailleurs l'article 1 de la Loi du 4 août 1994 sur la langue française (loi Toubon) au terme duquel la langue française est un élément fondamental de la personnalité de la France. Il s'agit là d'une **rupture avec la tradition française pour laquelle la nation est un concept politique sans contenu ethnico-linguistique.** Selon cette tradition, la nation est fondée sur une base politique, à savoir l'adhésion volontaire à un projet commun et non sur une communauté de culture et de langue. Cette conception traditionnelle était conforme avec une France constituée à partir de nombreuses traditions culturelles et linguistiques nonobstant la reconnaissance de la langue française comme langue nationale commune. En exacerbant la fonction de cette langue comme critère de l'unité de l'Etat et de la Nation, on s'interdit de concevoir une unité plus profonde et plus politique. **La mise en avant de la langue nationale comme ciment de l'unité du pays constitue ainsi une véritable tendance régressive.**



La récente campagne pour l'enseignement du breton.

La consécration du français comme langue exclusive de l'espace public

La disposition selon laquelle la langue de la République est le français a été introduite dans la Constitution française par un amendement adopté en 1992 (amendement Lamassoure). Par son adoption, on a voulu manifester la détermination de protéger le français contre des menaces extérieures et notamment par rapport à l'emprise croissante de l'anglais. Durant le débat, de nombreuses interventions avaient souligné que **cet amendement ne devait pas porter atteinte à la position des langues régionales. C'est le contraire qui est arrivé** : cet ajout à la Constitution n'a évidemment en rien aidé la langue française à mieux s'affirmer au plan international, notamment contre l'anglais : par contre, **elle a servi de fondement pour un processus d'exclusion systématique des langues régionales de la sphère publique, pour autant qu'elles y avaient encore une place quelconque.** Le Conseil constitutionnel (dans sa décision du 9 avril 1996 sur le statut de la Polynésie) et le Conseil d'Etat (dans son avis du 24 septembre 1996 sur la Charte européenne des langues régionales et minoritaires) ont en effet déduit de ces dispositions que les administrations publiques, les services publics et les citoyens eux-mêmes, lorsqu'ils entrent en relation avec ces institutions, doivent exclusivement utiliser le français. Ainsi, le français qui était en pratique déjà la langue des autorités publiques, ce qui n'excluait pas de donner une modeste place aux langues régionales, devient maintenant la langue obligée dans la sphère publique.

Dans un premier temps, c'était le « droit » d'utiliser la langue régionale dans les rapports avec l'Administration qui a été dénié. Puis c'est même la simple « faculté » avec l'accord de l'Administration, de recourir à ces langues dans les contacts avec les pouvoirs publics qui a été exclue. La seule exception concerne l'école, où la possibilité d'enseigner les langues régionales n'a pas été remise en cause. Mais il s'agit **d'une simple faculté laissée à la libre appréciation de l'Administration et non d'un droit pour les parents** (Conseil d'Etat 15 avril 1996). Elle est

de surcroît enfermée dans des limites restrictives par la jurisprudence du Conseil constitutionnel: cet enseignement ne doit en aucun cas faire partie des programmes obligatoires et doit donc toujours être optionnel. Enfin il ne doit pas compromettre l'obligation de tous les élèves d'acquérir une égale compétence dans la langue française. **Cette dernière condition pourrait être utilisée dans l'avenir pour s'opposer au développement d'un enseignement immersif en langue régionale.**

La primauté de la langue française sur la liberté d'expression

Bien que le principe de la libre communication des pensées et des opinions soit reconnu par la Constitution, le Conseil constitutionnel a estimé, dans sa décision sur la loi relative à la langue française du 29 juillet 1994, que ce principe doit être « concilié » avec le principe selon lequel la langue de la République est le français. En fait, cette « conciliation » peut aboutir **à la subordination de la liberté d'expression à l'obligation de reconnaître au français une place prééminente.** Certes le Conseil constitutionnel a posé le principe qu'une terminologie officielle ne saurait être imposée dans le cadre de la radio-télévision, mais il s'agit là de la liberté d'utiliser le français; la liberté de recourir à une langue autre que le français et notamment de s'exprimer en langue régionale n'a pas été consacrée.

En conclusion, le droit constitutionnel français s'oppose désormais à la reconnaissance d'un droit d'utiliser la langue régionale dans la vie publique. C'est ce qu'a clairement affirmé le Conseil constitutionnel dans sa décision sus-mentionnée sur la Charte européenne des langues régionales et minoritaires avec la Constitution: le droit de recourir à une langue régionale n'existe que dans la vie privée et, par conséquent, les langues régionales doivent tenter de survivre dans la seule sphère privée sans aucune protection juridique. Il a même considéré que le simple engagement de l'Etat à encourager ou à faciliter l'usage des langues régionales dans la vie publique crée un droit spécifique pour les groupes de locuteurs de ces langues et qu'un tel droit porte atteinte aux principes constitutionnels. En d'autres termes, tout citoyen est francophone, les autres langues n'étant que des idiomes tolérés au plan des relations privées mais sans « accès à la République », à la citoyenneté et donc au droit.

Cette situation juridique explique que, pour le Conseil d'Etat et pour le Conseil constitutionnel, la France ne peut ratifier la Charte européenne des langues régionales et minoritaires ni, a fortiori, la Convention cadre sur la protection des minorités nationales. On a cependant tort de dire que ces conventions sont « inconstitutionnelles ». **C'est notre droit constitutionnel qui est incompatible avec les standards fixés par ces chartes européennes.** Notre pays s'isole ainsi de plus en plus par rapport aux principes et valeurs reconnus par les autres pays européens en en ce qui concerne la reconnaissance des droits culturels et **il se retrouve en position de lanterne rouge avec les Etats les plus rétrogrades d'Europe** dans le refus de la diversité linguistique. **Si les principes actuels du droit constitutionnel français au regard des langues régionales et des minorités linguistiques figuraient dans le programme de M. Haider, on accuserait celui-ci de remettre en cause des libertés publiques reconnues en Europe.**

La nécessaire adaptation de nos principes constitutionnels

L'adaptation de nos principes constitutionnels afin de rendre possible une reconnaissance raisonnable des langues régionales est nécessaire, à la fois dans le souci de permettre à la France d'assumer sa place dans l'Europe en construction et pour sauvegarder notre patrimoine culturel.

L'isolement grandissant de la France en Europe en matière de droits culturels

S'agissant de la prise en compte des langues régionales et minoritaires, **la France figure parmi les pays les plus restrictifs de l'Europe avec la Turquie.** La quasi-totalité des pays européens ont ratifié, soit la Charte européenne des langues régionales et minoritaires, soit la Convention cadre pour la protection des minorités. Presque tous les pays dans lesquels existent des langues régionales ont adopté des dispositions protectrices au plan constitutionnel ou au plan législatif afin de reconnaître et de sauvegarder ce patrimoine culturel. La France, quant à elle, ne peut faire état que de quelques circulaires qui abandonnent le soin des langues régionales au bon plaisir de l'Administration et, comme il a été vu ci-dessus, exclut toute reconnaissance au plan juridique de ces langues.

La protection de la diversité culturelle que la France entend, avec raison, défendre au plan international, notamment dans le cadre du débat sur les orientations de l'OMC, constitue une valeur fondamentale de la civilisation européenne, non seulement face à la globalisation mais aussi lorsqu'elle concerne la situation culturelle et linguistique de chaque pays. **Il sera de plus en plus difficile pour la France d'affirmer sa volonté de promouvoir cette diversité culturelle au niveau international si elle refuse de la reconnaître au plan interne.** De même, la France ne saurait conserver sa réputation de patrie des libertés si elle n'inclut pas dans le champ de celles-ci les droits culturels dont font partie les droits linguistiques.

La nécessité d'une protection constitutionnelle

Il y a vingt ans il aurait été possible de concevoir une politique de protection de la diversité linguistique en France sans modification de la Constitution. **Aujourd'hui la jurisprudence constitutionnelle et la doctrine dominante sont tellement restrictives à l'égard des langues régionales qu'une protection efficace de celles-ci et la reconnaissance d'un statut minimal en leur faveur ne peut pas passer que par une consécration constitutionnelle** qui permettrait de remettre en cause cette jurisprudence et cette doctrine. La protection des langues régionales ou minoritaires par voie législative ou réglementaire n'est aujourd'hui plus susceptible d'être établie sans difficultés constitutionnelles. Si l'on veut développer au plan des services publics, de l'éducation, ou de la communication audiovisuelle des mécanismes efficaces de prise en compte des langues régionales ou minoritaires, il est devenu nécessaire de donner à une telle orientation un support constitutionnel. C'est la raison pour laquelle les mouvements qui défendent les langues régionales et minoritaires estiment qu'**une modification de l'article 2 de la Constitution**, en vue d'affirmer l'attachement de la France à la promotion des langues régionales, y compris dans la vie publique, est aujourd'hui indispensable.

Jean-Marie WOEHRLING
juriste français et expert auprès du Conseil de l'Europe

(1) "Land un sproch" – 5 Bd de la Victoire, 67000 Strasbourg.

(2) Les passages soulignés dans cet article l'ont été par la rédaction du Peuple Breton.

Mme Lebranchu aurait-elle oublié la présomption d'innocence ?

A l'occasion de la mise en liberté sous contrôle judiciaire de M. Denez Riou le vendredi 22 décembre, Madame Marylise Lebranchu, ministre de la Justice, s'est exprimée devant les caméras de France 3 sur le sort des personnes poursuivies dans le cadre des enquêtes sur le vol d'explosifs de Plévin et les attentats revendiqués ou attribués à une "armée révolutionnaire bretonne".

Mme Lebranchu a réitéré sa condamnation de la violence d'origine politique et en cela nous ne pouvons que l'approuver. La France sous Chirac et Jospin n'étant ni l'Espagne sous Franco ni le Chili sous Pinochet, la défense des opinions en Bretagne doit se mener par des moyens strictement démocratiques et pacifiques. C'est à cette condition d'ailleurs que les idées comme l'officialisation de la langue bretonne au côté du français, la réunification administrative de la Bretagne (divisée par le régime de Vichy) ou le transfert de pouvoirs législatifs en Bretagne à l'instar des autres régions d'Europe continueront de gagner du terrain dans l'opinion bretonne.

Mais là n'est pas le problème. Interrogée sur la revendication d'un rapatriement en Bretagne des Bretons actuellement incarcérés en région parisienne, la ministre de la Justice a fourni cette réponse pour la moins choquante : *"Lorsque ces personnes auront été condamnées, nous pourrons étudier les demandes de rapprochement avec les familles"*. L'extravagance du propos, qui plus est venant de la ministre en charge de la justice, n'a semble-t-il été relevée par aucun média. Il est donc de notre devoir de rappeler que dans un Etat démocratique, toute personne est présumée innocente jusqu'au jour de son jugement. **Anticiper la condamnation des personnes actuellement poursuivies, comme l'a fait Mme Lebranchu, constitue une intervention politique d'une extrême gravité dans une affaire en cours d'instruction.** D'aucuns pourraient être tentés de mettre cette intervention intempestive sur le compte de l'inexpérience d'une ministre sans compétences juridiques, encore faudrait-il que l'auteur reconnaisse sa faute.


D.R.
Marylise Lebranchu.

Aussi l'Union démocratique bretonne (UDB) demande-t-elle à la ministre de la Justice de s'expliquer sur ses propos, car de deux choses l'une : soit Mme Lebranchu a commis un abus de langage qui doit être corrigé, soit elle admet par son silence que l'instruction du dossier des Bretons actuellement incarcérés est conduite sous le contrôle du pouvoir politique.

Union démocratique bretonne
(27 décembre 2000)

SKOAZELL VREIZH • SECOURS BRETON

Skoazell Vreizh (3, rue Aristide Briand - 44350 Guérande), a publié le 5 janvier 2001 le communiqué suivant :

Depuis le 1er janvier 2001, Monsieur Christian Georgeault est en grève de la faim à la prison de Fresnes dans le cadre d'un mouvement des prisonniers politiques pour appuyer leurs revendications.

Monsieur Georgeault est en détention provisoire depuis maintenant 8 mois.

Rappelons que M. Georgeault est en semi-isolement, il ne peut participer à aucune activité interne à la prison de Fresnes, même sportive.

Skoazell Vreizh (Comité de soutien aux familles des prisonniers politiques bretons) s'insurge de plus contre le fait que Monsieur Georgeault n'ait toujours pas l'autorisation de parloir pour sa fille aînée, ni de parloir prolongé pour son épouse qui se déplace de Bretagne à Paris (Fresnes), afin de le voir seulement entre 30 et 40 minutes à chaque déplacement, autorisation qu'elle a obtenue seulement 3 mois après l'incarcération de son époux.

La France est une démocratie. Dans une démocratie les citoyens sont tous égaux devant la loi.

Nous ne pouvons que nous insurger devant la différence de traitement entre Monsieur Georgeault et sa famille, et Monsieur Jean-Christophe Mitterrand et sa famille (visite autorisée immédiatement à sa famille, sans limite de temps). Pourtant tous les deux sont dans la même situation juridique c'est-à-dire la détention provisoire. Tous les deux sont présumés innocents, concept renforcé par la loi depuis le 1er janvier 2001.

Ouverture de la chasse à Berrien

Dans le "Peuple Breton" de mai 2000 nous avions publié une lettre ouverte, signée par Patrick Ewen, Hervé Jaouen, Gilles Servat, Jean Kergrist, prenant la défense de Jean-Paul Guyomarc'h, professeur de biologie à la fac de Brest, résidant à Berrien, attaqué par un tract anonyme déclarant "la chasse au guyomarc'h ouverte". L'affaire est loin d'être terminée. En voici les derniers rebondissements.

Suite à la plainte déposée en gendarmerie de Huelgoat le 13 avril 2000 par Jean-Paul Guyomarc'h et l'association "Bevañ e Menez Are" (Vivre dans les Monts d'Arrée), l'auteur de ce tract anonyme aurait, semble-t-il, été identifié. Cependant, le Procureur de la République de Morlaix, destinataire de l'enquête de gendarmerie, a jugé bon, par avis daté du 30 août, de "classer l'affaire sans suite" pour "infraction insuffisamment caractérisée". "La chasse au guyomarc'h" a donc pu continuer impunément!

L'avis de classement sans suite, signé par le Procureur de Morlaix, a été intégralement reproduit dans le numéro 5 (Novembre 2000) du journal de l'association "Bevañ e Menez Are". Sur cette copie on peut lire en toutes lettres le nom supposé de l'auteur de la lettre anonyme: un céréalier local. Il aurait donc bel et bien été identifié par l'enquête de gendarmerie puisque, à l'origine, la plainte n'avait été déposée que "contre X".

Du coup, voyant son nom étalé au grand jour, l'individu a porté plainte pour diffamation. Le jugement n'a pas traîné: l'association a été condamnée par le tribunal de Grande instance de Morlaix, lors de l'audience du 27 novembre 2000, à 5000F d'amende ainsi qu'au retrait de tous les exemplaires du journal en circulation, sous menace d'une astreinte de 100F par numéro. Conclusions provisoires: primo, informer d'une décision de justice est condamnable; deuzio, inciter au lynchage rapporte 5.000F. Tertio, la justice peut, parfois être rapide.

L'affaire n'en reste pas là. L'individu, comme tout bon céréalier habitué à chasser les primes, traduit en date du 11 janvier 2001, J.P. Guyomarc'h, l'association et son président, en citation directe devant le tribunal correctionnel de Morlaix pour diffamation publique à son égard. Il appelle toute sa famille à la rescousse car elle a "subi un préjudice moral important, l'honneur de leur mari et père ayant été bafoué". Après avoir fait l'addition du préjudice, il demande maintenant un total de 100.000 F en dommages et intérêts. L'audience est fixée au 25 janvier 2001. Il y a encore "urgence".

Le nom du céréalier n'a pourtant pas été avancé par l'association. La plainte, encore une fois, avait été déposée "contre X". C'est la gendarmerie de Huelgoat, suite à son enquête préliminaire, qui a sorti pour la première fois ce nom du képi et l'a transmis au procureur. Si l'infraction, au dire du Procureur, était "insuffisamment caractérisée", le nom figurant sur le jugement l'était bel et bien. Sinon pourquoi le mettre ainsi en évidence en tête d'un document officiel? Une erreur administrative? Une fantaisie d'un ordinateur? Si cet individu se sent aujourd'hui diffamé, qu'il se retourne donc contre la gendarmerie ou le Procureur de Morlaix en leur demandant des comptes, non contre Jean-Paul Guyomarc'h et son association qui n'y sont pour rien.

Qu'un présumé coupable, pour se défendre, se transforme en victime, voilà un scénario qu'on a déjà vu récemment quelque part. Qui, cette fois-ci, va payer la "rançon" ? La génération Guyomarc'h?

Jean KERGRIST

Dernière heure: Les "prévenus" (Jean-Paul Guyomarc'h et le président de l'association "Bevañ e Menez Are") ont décidé de ne pas se présenter à cette audience "abracadabrantesque" du 25 janvier. Suite au prochain numéro.



L'UDB a désormais une adresse plus simple sur son site Internet.
C'est la suivante:
http://www.geocities.com/udb.geo

Chaque mois depuis 1969
armor magazine
présente et commente
LA VIE BRETONNE
B.P. 419 - 22404 LAMBALLE CEDEX

Bulletin d'adhésion

Rejoignez l'UDB!

Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
.....
.....
.....
Signature

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 Nantes cedex 01, avec un chèque minimum de 150 francs.

Nouvelles de Saint-Aubin

Après la manifestation qui avait rassemblé, en mars 2000, plus d'un millier de personnes opposées au projet de décharge à Saint-Aubin-du-Cormier (lieu de la célèbre bataille de 1488), plusieurs initiatives ont montré, durant l'année, que la résistance à cette implantation reste toujours aussi vive.

Mais le Sitcom (Syndicat intercommunal de traitement des ordures), loin de renoncer au site choisi, a détourné à sa manière la demande de réaliser des fouilles. Lors d'une réunion le 5 octobre, tenue avec des archéologues de la Drac (Direction régionale des affaires culturelles), il avait en effet été annoncé que des fouilles auraient lieu, mais des fouilles préventives (comme avant une construction d'autoroute), pratiquées en maillage et sur le futur site d'enfouissement seulement, à l'exclusion des autres terrains du champ de bataille. Dans cette terre acide, trouver un vestige en bon état de conservation est bien peu probable...

Par arrêté du 28 novembre 2000, le préfet vient de donner autorisation de pénétrer dans les propriétés privées pour procéder à ces fouilles parcellaires et orientées. Pire, il semble que le budget devra en être prélevé sur le crédit d'indemnisation alloué aux agriculteurs expropriés. Et on craint maintenant que ces fouilles ne soient qu'un prétexte pour faire apparaître et travailler les premiers engins de terrassement...

Pour les défenseurs des lieux, une chose est sûre : on ne pourra être rassuré que lorsque des études sérieuses auront été relancées pour implanter le dépôt de déchets ailleurs. Comme contre-projets, le comité "Mémoire et Dignité" évoque le classement en "zone verte", qui permettrait de protéger le site sans gêner le travail des agriculteurs voisins, et la création d'un "Musée de l'Histoire bretonne" au château de la Ville-Ollivier, tout proche du champ de bataille.

Le comité appelle à une manifestation pacifique à Rennes le 24 février, à 15 heures, devant le Parlement de Bretagne. Il peut être contacté chez Jean-Loup Le Cuff, tél/fax 02.99.66.37.56.

P.M.

Madelin s'en va...



Maël Verot

C'est pas l'Amérique !

L'Amérique, ainsi abusivement dénommée, celle de l'oncle Sam, a terminé le siècle en se ridiculisant comme aucun scénariste, aussi moqueur et iconoclaste soit-il, n'aurait osé l'imaginer. Les Américains, qui croient être les seuls à porter ce nom, font, nous dit-on, contre mauvaise fortune bon cœur. Ils ne sont pas vraiment sûrs que le vainqueur déclaré des présidentielles soit le vrai vainqueur, mais tant pis, il faut songer à l'avenir. Justement, l'avenir le plus proche devrait marquer la revanche de la première – chronologiquement au moins – démocratie moderne. Comment, mieux que par la force, montrer que l'on est toujours le maître du monde et ainsi espérer pouvoir effacer le ridicule ? Le monde n'a qu'à bien se tenir, à commencer par l'autre Amérique, la latine.

La force ? Oui, la force ! Mais, pas nécessairement la force militaire. Accessoirement, même. Il en existe une autre, apparemment plus douce, mais terriblement plus efficace, pour asseoir une domination sans failles : la force du marché organisé par et pour les firmes transnationales dont les principales sont nord-américaines et les autres totalement acquises aux principes de gestion des premières. On mesure mal en Europe l'emprise terrible de l'économie de l'Amérique du nord (n'oublions jamais le Canada) sur celles des Amériques centrale et du sud. Le phénomène n'est certes pas récent, mais connaît aujourd'hui une accélération rapide du fait des avatars de ce que l'on appelle trop rapidement mondialisation, quand il ne s'agit que de démantèlement ou de rachat d'activités locales au service des firmes transnationales les plus puissantes.

Déjà la quasi totalité de l'industrie de l'Argentine est aux mains des firmes américaines avec le concours indéfectible de "l'un des meilleurs amis de Washington", le président corrompu Carlos Menem. Le Mexique, lui, souffre dramatiquement des conséquences de l'Aléna (Accord de libre-échange nord-américain signé il y a plus de dix ans entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique). Par quelle malhonnêteté peut-on d'ailleurs parler de libre-change entre deux pays aux niveaux de développement si éloignés ? Nulle part au monde, le riche nord et le pauvre sud ne sont séparés que par la largeur d'un fleuve, en l'occurrence le *Rio Grande*. Que devait-il immanquablement advenir ? De larges pans de l'activité économique locale périclitent, libérant une main d'œuvre qui s'entasse dans les *maquiladoras* où elle travaille "à bon marché" pour les firmes US qui n'ont qu'à rapatrier, à faibles coûts de transport, les marchandises fabriquées au mépris des règles les plus élémentaires du droit du travail.

La stratégie des firmes géantes est double dans les pays du sud. Exploiter une main d'œuvre à bas prix et peu ou pas organisée d'une part, et d'autre part transformer la nature de la demande locale pour quelle ressemble le plus possible à celle des pays du nord. Pour que la seconde stratégie soit payante, il faut un marché potentiel suffisant. C'est notamment le cas au Brésil, le pays du sud certes le plus inégalitaire, mais où les couches aisées de la population offrent des débouchés considérables. Par ailleurs, le potentiel industriel du Brésil intéresse grandement les firmes du nord. C'est ainsi que l'entreprise aéronautique canadienne, Bombardier, souhaitait prendre le contrôle de son homologue sectoriel, le brésilien Embaer. N'y étant pas parvenue, la firme canadienne obtint néanmoins que le Brésil soit condamné pour entraves à la liberté du commerce ! Et qui peut bien prendre une telle décision et la faire appliquer ? L'OMC, évidemment, qui est non pas l'Organisation mondiale du commerce mais l'agent le plus efficace de l'organisation commerciale du monde.

Quant aux pays les plus modestes de cette région du monde, chasse gardée incontestée des Etats-Unis, ils sont davantage encore sous domination américaine, le stade ultime semblant être la dollarisation. Que penser de l'Equateur qui vient d'abandonner le sucre pour prendre comme monnaie "nationale" le dollar et sa célèbre devise, *"In God we trust"* [1] ? Il arrive en effet, parfois, que l'on n'ait plus rien d'autre à faire qu'à remettre son sort entre les mains de Dieu ! A moins qu'il ne s'agisse des mains de "l'Amérique bien pensante", celle qui a notamment fait fortune et assis son pouvoir sur le pétrole et qui remet aujourd'hui en cause des avancées sociales incontestables. On ne supporte pas l'avortement mais les mineurs ont droit, comme les grandes personnes, à la peine de mort !

Non, décidément, il n'est pas convenable de parler de mondialisation. Il s'agit bien plutôt de l'américanisation du monde. Un maître, ça ne fait pas que commander, ça aime aussi donner des leçons. Est-on si sûr que les leçons qui nous viennent du "Nouveau monde" doivent être écoutées ? Fort heureusement, de plus en plus d'élèves, traités pour l'instant de cancres, refusent d'en entendre davantage et commencent sérieusement à organiser la révolte. Ils savent qu'il faut refaire l'Amérique [2].

Yann FIÉVET

1 - Nous avons confiance en Dieu.

2 - Suite dans notre prochain numéro.

POBL VREIZH

C'hwec'hvet rann warnugent :

Planedenn (2)

E-keit ha ma veze Ivon en ospital e veze dinec'h Anna ken e kave goullo an ti ha koulskoude e chome ennañ Ivonig ha Kadiou gozh met an daou-mañ a veze sioul a-walc'h pa ne veze ket al lonker all o c'hoari e baotr er Wern.

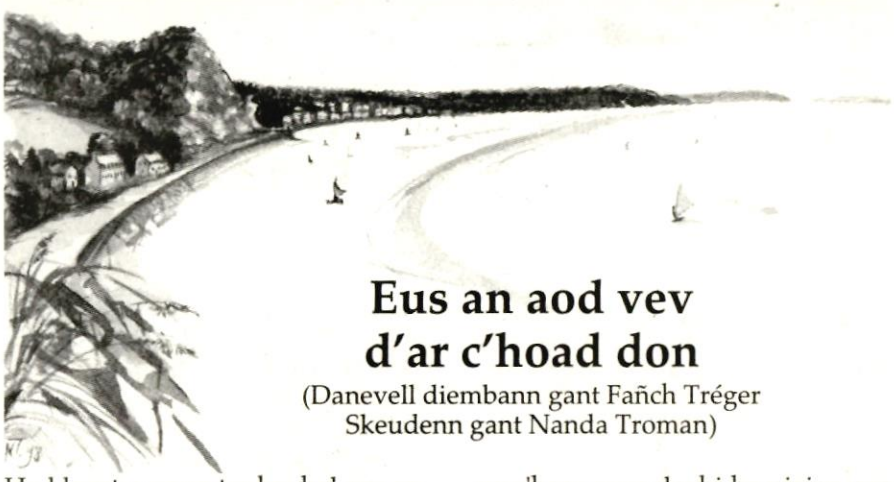
Neuze he deze amzer Anna da zont ha da vont da welet he c'hamaladezed, d'ober ur gaoze adenn gante, da chom da glakenniñ ur pennad en tiez koñvers pa rae he c'homisionoù. Siwazh eviti, egile ne chome kammed gwall bell en ospital. Ha pa zeue d'ar gêr ne veze ket en imor vat. Tamall a rae d'an holl ha d'he wreg da gentañ bezañ kaset anezhañ da gastell ar sec'hed du-hont. Sañset e oa pareet bremañ. Gwellaet ha fesonet mat e oa da nebeutañ.

Da gentañ n'eve nemet dour sklaer. Un toullad devezhioù diwezhatoc'h e lakeas ur veradenn gwin en dour, goude e skuilhas ur bannac'h dour en e win hag a-benn ar fin ec'h evas gwin pur peogwir emezañ e oa dija tra-walc'h a zour e-barzh gant dour an natur hepken.

En em lakaet e oa adarre da zenañ kog ar varrikenn dre guzh er gêr. Er sizhunvezhioù kentañ, evel ar roulerezed, n'eve ket kalz dirak an dud. En ostalerioù e rae e baotr sirius. Ne gemere nemet "Mantallod" da lâret eo dour-ment. Met kement-mañ ne badas ket ur miz.

Gwech an amzer e tegouezhe dezhe o-daou, Ivonig hag eñ mont, gant an traktor hag ar c'harr betek ar Gêrgozh war zigarez kas pe kerc'hat ur pezh arrebeuri bennak. Gwenn, ar c'hi bihan, a veze gante war skabell an traktor. Neuze e veze graet tro an omnipotentis da lâret eo tro an amezeien gozh, ar vignoned hag ar chapelioù pe an ostalerioù a-hed an hent. Pa erruent en-dro er Wern, ront o seulioù evel tompioù haleg ha chikan etreze, ne raent nemet ruilhal o c'horf war ar porzh.

En imor fall e veze Anna eveljust ha trouz a rae dezhe o-daou. Neuze e kroge adarre ar buhezioù, ar c'hunujennoù hag ar bazhadoù.



Eus an aod vev d'ar c'hoad don

(Danevell diembann gant Fañch Tréger
Skeudenn gant Nanda Troman)

Ha klevet e vezent o huchal eus ar bourk.

Prestik goude e varvas Kadiou gozh gant ar gozhni rak ar boeson n'he doa krog ebet ennañ.

Un toullad devezhioù war-lerc'h war zigarez da nebeut a dra e roas Ivon un trepan d'e vreur-kaer. Hemañ ne oa ket ur paotr drouk met iser e oa ken e oa hag Ivon a rae sodadennoù pa veze heskinet un tammig. Hanter lazhet e voe Ivonig ha kaset da ospital Lanleger. Egile a voe lakaet en toull e-pad un toullad mizioù. Pa zeuas er-maez ne oa ket furaet tamm ebet, sotaet ne lâran ket.

– Du-hont, emezañ, e oa bravoc'h din evit er gêr, gwin am beze ar pezh a garen ! (Gant arc'hant e vez pep tra, neketa ?)

Kenderc'hel a reas gant ar memes buhez hag un devezh, poazh dre forzh evañ traoù yen, e lipas e loaioù.

Setu Anna intañvez hag hec'h unan e ti bras ar Wern o vezañ ma oa chomet he breur e ospital ar re gozh.

Mont a rae Anna d'e welet bep sul ha laouen bras e vezent neuze o-daou. Met gwall vrevet e oa bet Ivonig gant e vreur-kaer hag ouzhpenn e oa klañv gant e galon, setu ne zeue ket e-barzh, ne rae nemet derc'hel da vont ha kentoc'h war fallaat hag un devezh e yeas da welet Sant Pêr. Neuze 'en em gavas Anna hec'h unan penn er Wern. Ne chome eus he familh er vro nemet ur c'hoar-gaer dezhi ha nizien eus tu he gwaz, da lâret eo heritourien o yeontr.

Ur wall blanedenn a oa planedenn Anna. Evel ma oa kustumet da lâret :

"Gant glac'har, trubuilh hag anken
E vez graet er bed-mañ da bep den e lodenn."

Ha bremañ e oa rannet he c'halon o lakaat e gwerzh he zi du-hont er Gêrgozh, an dra nemetañ a vane ganti eus perzh he zud. Amañ, er Wern ne oa ket ken er gêr. E gwirionez ne oa bet biskoazh er gêr amañ.

Mont a reas en he c'hoazez ouzh taol ha gant un dorn diampart e skribouilhas un dra bennak.

Pa savas diouzh taol e yeas d'ar c'hreñj da gerc'hat ur pennad kordenn a stagas ouzh un treust e toull dor he c'hambr e krec'h ar viñs. Er penn all d'ar gordenn e reas ur skoulm war red.

Neuze e chomas da soñjal e-pad ul lajad. Evel ur film e tremene dirak he daoulagad mesk-ha-mesk skeudennoù eus devezhioù kaerañ ha devezhioù glac'harusañ he buhez.

Goude e lakeas he fenn er skoulm, e reas sin ar groaz, e sachas un huanadenn hir hag 'en em daolas e-barzh ar viñs.

(Da vezañ kendalc'het)



AKADIANA (AKADIA LOUIZIANA) AR GALLEG E STAD AR BREZHONEG

Ur yezh maez ar c'hiz, 2/3

Yezh kumuniezhoù a renk sokial izel e oa dreist-holl ar galleg e Louiziana ar Su pa grogas an XXvet kantved. Kollet e oa bet takadoù gantañ er reter e-kerz ar c'hantved a oa neuze o paouez echuiñ, endra ma kendalc'h e implij d'en em astenn pelloc'h pellañ er c'hornôg, betek mont dreist harzoù bro Teksas. Dont a reas evitañ mare an diskar pa zeuas da vezañ kreñvoc'h levezon ar sevenadur amerikan er c'humuniezhoù-se. Yezh ar re gozh e teuas dizale da vezañ e spered ar re yaouank, yezh an diouiziegezh, yezh an dienez. Souezhet e oa lod zoken o klevout e veze graet c'hoazh gantañ e bro C'hall.

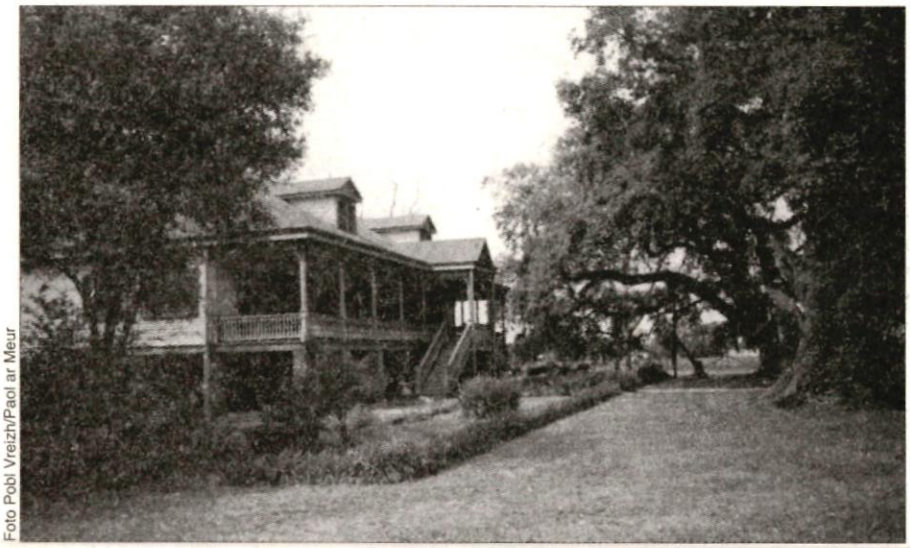


Foto Pobl Vreizh/Paol ar Meur

Ti plantourien greol.

Desavet e voe muioc'h muiañ a vugale e saozneg. E 1980, ne oa mui nemet 20 % eus an dud a oa ouzhpenn pemp bloaz e poblañs gallegva Louiziana, oc'h ober gant ar galleg er gêr. Ne oa koulskoude nemet 8 % a saoznegerien unyezhek e trede oad ar boblañs-se. Ne oa ket gouest 36% eus bugale ar rummad-se ha 91% eus o bugale vihan da gompren ar galleg. Mont a rae nebeuloc'h eget an hanter eus tud an trede oad e galleg ouzh o fried, ha nebeutoc'h eget ar c'hard anezho ouzh o bugale er yezh-se.

Anat eo e oa deut dister ar youl d'ober gant ar galleg er gevredigezh-se ha tizhet e oa bet an holl dakadoù gant an diskar. Deut e oa ar saozneg da vezañ yezh nemeti ar skol e 1921, met ret e voe gortoz ar bloavezhioù 1930 evit ma vefe skoliataet an holl vugale er gallegva. Kemerout perzh a reas ivez an Iliz en emdroadur-se. Pa voe gouest an holl feizidi da gompren ar sarmonioù e saozneg e voe implijet ar yezh-se gant ar veleien en o c'hador. Etre 1921 ha 1944 e veze oferennet ingal e galleg e 34 % eus ar parrezioù. 20% anezho e oant c'hoazh gant ar boaz-se etre 1945 ha 1964, 9 % hepken etre 1965 ha 1980. E derou ar bloavezhioù 1980 ne chome mui nemet un iliz lec'h ma veze aozet d'ar sul un oferenn e galleg. Stummet e oa bet, er c'hantved-se, ar veleien karget d'ober war-dro parreziou gallegva Louiziana e framm Iliz Amerikan ar Su, un iliz o tispartiañ ar re zu diouzh ar re wenn, endra ma veze re an XlXvet kantved o tont eus broioù european a oa ar galleg o yezh. Dister eo chomet pouez ar c'hallegerien en ilizoù protestant o c'hornad, war-dro 10 %, daoust ma krogas abred pastored da aozañ misionoù en o zouesk, ha kenderc'hel a ra ar .Saoznegerien "a-lignez kozh" da sellout ouzh gallegva Louiziana evel ouzh ur c'hreñvlec'h katolik a zo en e benn un iliz o tifenn an diforc'h kenel. Faziañ a reont war ar poent-se. Ur benveg amerikanaat eo bet an Iliz Katolik eno evel ar skolioù, dre lakaat ar saozneg da drec'hiñ war ar galleg en he lidoù. N'eo ket ouzhpenn-se gallegerien Louiziana gwalldroet gant ar relijion ha ma n'en em veskont ket gant ar brotestanted, ez eo dreist-holl abalamour ne c'hellont ket en em ober ouzh mod bevañ puritan ar re-mañ.

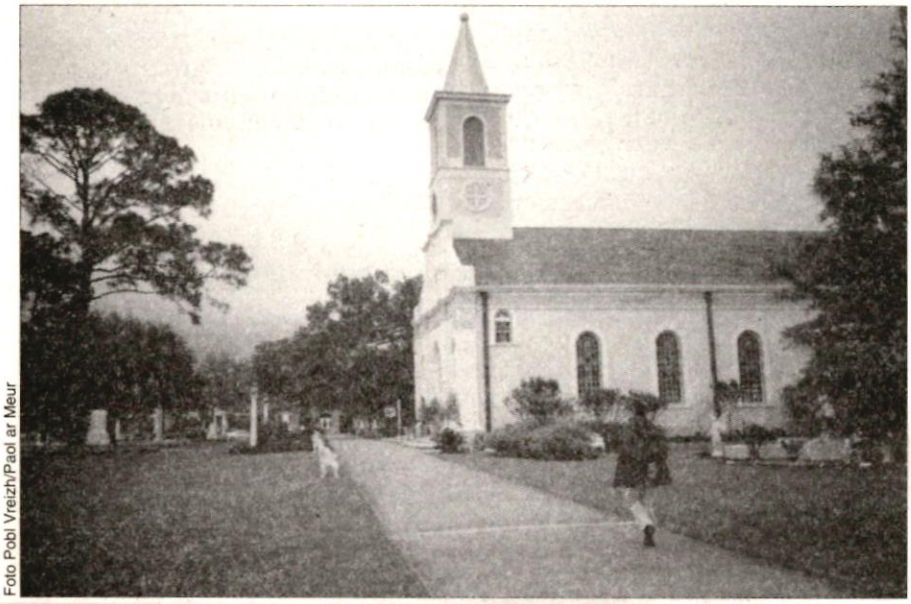


Foto Pobl Vreizh/Paol ar Meur

Iliz Saint-Martin-Ville.

Galleg pobl ar seitekvet kantved

Ne oar an darn vrasañ eus gallegerien Louiziana na lenn na skrivañ yezh o amzer gentañ. Galleg pobl ar seitekvet kantved a zeu ganto, levezonet mui pe vui gant ar saozneg, disheñvel eus an eil parrez d'eben. Poan o devez ar C'hallaoued peurliesañ o kompren o farlant, petra bennak n'eo ket ken kreñv o fouez mouezh hag hini ar Gebekiz. Evel-just ez eus tud sot a-walc'h evit rebechiñ dezho o galleg divoutin hag e klaskont displegañ dezho petra eo war o soñj ar galleg "yac'h". Klevet em eus ur vaouez o respont gant fent da seurt dislavarerien. "Vous avez changé le français sans nous le dire !" a rebechas houmañ dezho.

Dister eo deut da vezañ implij ar galleg en takad a oa bet e hini e Louiziana ar Su. Ma chom c'hoazh →

yezh an ti evit lod n'eo ket mui yezh ar vuhez foran. Ar panelloù a zo e saozneg hepken, war-bouez. un nebeud anezho evel ur banell-titouriñ e Saint-Martin-Ville o tisplegañ istor Evangéline e-kichen ar wezenn derv ma vefe bet en he harz ar vaouez-se o c'hortoz he muiañ karet dispartiet diouti da geñver ar Grand Dérangement. Gouest e vez forzh tud da vont galleg ouzh ar C'hallaoued met saoznegañ a reont peurliesañ kenetrezo. Bev e chom koulskoude an hengoun war dachenn ar sonerezh (hag ivez war hini ar c'heginerezh). Kendalc'het e vez da ganañ e galleg er festoù-noz (a vez graet anezho eno "Fais do-do"*) Yezh ar sonerezh kadjin eo, evel ma chom ar brezhoneg, hini ar c'han ha diskan, ur sonerezh kadjin a zo brudet bremañ dre ar bed holl hag a vez aozet ingal en e vro abadennoù radio e galleg gouestlet penn da benn dezhañ. Meur a seurt sonerezh kadjin a zo e gwirionez : ar sonerezh kadjin mod koshañ, ar sonerezh kadjin mod kozh, ar sonerezh country-cajun, ar sonerezh kadjin mod kozh nevez hag ar sonerez kadjin penn a-raok. Ar C'hallegerien Zu a ra, diouzh o zu, gant o sonerezh dezho, ar sonerezh Zydeco, ur sonerezh stummet e kêr e-tro ar bloavezhioù 1950 hag a zo o tont eus ur sonerezh tost d'ar sonerezh kadjin mod kozh c'hoariet war ar maez, ar sonerezh La La.

Ar galleg, yezh ofisiel

Klasket e voe e fin ar bloavezhioù 1960 cheñch penn d'ar vazh. Savet e voe evit-se gant gouarnamant Louiziana ur c'huzul evit reiñ ul lusk nevez d'ar galleg en e vro. ar c'h/CODOFIL (Council for the Development of French in Louisiana) a zo e burev e Lafayette, ur gêr a zo deut da vezañ ar gêrbenn a vanke da gallegva Louiziana ar Su, deut da. vezañ Akadiana (un anv stummet dre veskañ Akadia gant Louiziana) pe bro Gadjin daoust ma vez kavet eno estreget diskennidi. Akadianed e-touesk ar c'hallegerien. Embannet e vez bremañ eo deut Louiziana da vezañ adarre ur stad divyezhek. Pell emañ koulskoude stad an traoù diouzh hini Brunswick Nevez, proviñs divyezhek nemeti Kanada, a laka stad galleg an Akadianed enni da soñjal e hini ar c'hembraeg e bro Gembre, endra ma laka e stad e Louiziana da soñjal kentoc'h e hini ar brezhoneg e Breizh.

Paol AR MEUR

*"Fais do-do". En em vodañ a rae gwechall ar familhoù e ti an eil pe egile evit dañsal. Karget e veze ar re gozh da ziwall ar vugale vihan en ur sal all ha pa zeue an naon da unan anezho e ranked mont da gerc'hat e vamm evit reiñ ar vronn dezhañ. Goulenn a rae houmañ digantañ neuze en ur derriñ e naon, menel kousket buan (faire do-do) pa ne felle ket dezhi koll he c'hendañser, hag anvet e voe ar seurt fest, hervez lod, e-giz-se.



Fréquence Mutine o klask war-lec'h brezhonegerien...

Fréquence mutine BREST 103.8 Fm

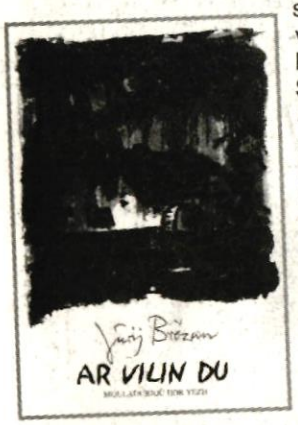
Un abadenn skingomz sizhuniek kaset da benn qant brezhonegerien ; setu ar pezh a blijfe d'ar gevredigezh "Fréquence Mutine" kinnig d'he selaouerien. Flapañ diwar-benn a bep seurt danvezioù, pediñ tud, skignañ, sonerezh... studio Kerango a zo digor deoc'h evit-se. Stummet e vezoc'h a-benn bezañ gouest d'en em zibab gant ar binvioù.

Dedennet oc'h-c'hwi ?

Pellgomzit neuze da Anna, e Sked: 02.98.80.26.71.

Dre ar bed hag an amzer

Gant **Ar Vilin Du**, Jakez Konan en deus roet deomp, diwar an alamaneg, oberenn Jurij Brezan, un oberenn skrivet ivez e sorabeg, yezh ur bobl slavek hag a vev e Reter Bro-Alamagn. Stag eo ar skrid-se ouzh mojennoù ha kredennoù ar bobl-se. An dudenn veur, Krabat, a zo enkorfadur hiraezh don ur bobl gwasket.



Skrivet en deus an oberour diwar-benn Krabat :

"E 1945 e pike Krabat an dieuber eus an damsklaverezh kalonoù an dud. Hiziv avat e rankomp klask un danvez all e mojennoù Grabat. A-hent-all ne vo mat nemet evit ar mitizhien bugale hepken pe e vo lakaet e mirdi al lennegezh sorabat".

Deomp da glask. En ul levr leun a strobinellerezh. Krabat evit ar Sorabed a zo tost ouzh Roue Arzhur ar Gelted ! Un oberenn plijus da lennn.

✦

Anavezet mat eo labour Yann-Fanch Jacq evit ar brezhoneg. Dreist-holl evit ar vugale, bandennoù-treset ha c'hoarielloù. Bremañ eo bet embannet gantañ e romant kentañ, ur romant-polis, pe ur "polar" ma gafec'h gwelloc'h : **A-berzh mamm-gozh.** Disheñvel-tre diouzh an oberennoù brezhonek kinniget dimp an aliesañ. Modern-tre. Gant Rafael, ur beleg modern, gant gisti, h.a. Un istor e Bro-C'hall a-vremañ. Uvel-tre Y.F. Jacq : **"Ur romant "tigar", n'eo ket lennegezh!"**. Skrivet-brav, koulskoude. Aes da lenn. Hastit buan da vont da heul Rafael, Julia, Roberto hag Audreay. Ne vo ket kollet ho amzer.



✦

Disheñvel-tre eo labour Iwan an Diberder. An den mañ (1887-1959) a zo bet alies un den e-unan en Emsav. Labouret ha stourmet en deus, koulskoude. Da skouer etre 1913 ha 1916 eo bet diskrivet pizh gantañ kontadennoù laret dezhañ gant Stefani Guillaume (1860-1922), ur vaouez genidik eus Gavr.

Donatien Laurent en deus bountet Michel Oiry, niz Armand Keravel, da studiañ al labour-se, adkavet dre un taol-chañs ! Ha deut da vezañ tezenn Michel Oiry (EHESS, Pariz, 1986). Setu embannet bremañ gant "Kentskrid" Donatien Laurent ha "Ger a-raok" Michel Oiry an dastumadenn, **A liù el loér hag ar stéred**. Ouzhpenn dek ha tri-ugent kontadenn. Diwarbenn morganezed, ozeganed (koriganed, korriged...), gwrac'hed, bugalenoz...



Roet e vez demp an testenn a orin, e gwenedeg. Gant pasianted e vez tu da heul ar yezh. Ul lodenn zo bet embannet nevez 'zo e galleg **Contes des sirènes**, (Terre de Brume, Presses Universitaires de Rennes). Ha prestik e vo kinniget dimp un eil levr, **Contes de korrigans** !

Tiltoù ar c'hontadennoù a vez roet ivez e galleg. E galleg ivez **"Repères biographiques"**. Pegen brav eo gwelout pinvigezh ar gwenedeg !

✦

E dastumad **"Berr-ha-berr"**, live kentañ e vo kavet, evit ar vugale ha marteze evit ar re all, **Don Kic'hote de la Mañcha**, ul lodenn eus oberenn Miguel de Cervantes hag ivez **Mojennoù** Aisopos, (nav anezho) skeudennoù gant Alan Dipode ha Owen Poho, brezhoneg gant Alan Dipode ha Marsel Kevareg. **"Oberennoù plaenet ha berraet, anavezet mat en holl vroioù"**.

Ur veaj dre ar bed ha dre an amzer gant ar brezhoneg !

Glaoda MILLOUR

Brezan Jurij. **Ar Vilin Du.** 150 P. 80 L. Mouladurioù Hor Yezh.

Jacq Yann-Fanch. **A-berzh mamm-gozh.** 230 p. 50 L. hep mizoù-kas. Keit vimp bev - Kervorn, 29520 Laz.

An Diberder Iwan. **A liù el loèr hag ar stéred.** 426 p.145 L. CRBC, UBO, Brest.

Cervantes Miguel de. **Don Kic'hote de la Mancha.** 7 p. Ha **Mojennoù** AISOPOS, 70 p. An Here.

AL LIAMM

Niverenn 323

Al levrig a 128 pajenn a ro ur plas bras d'an danevelloù, gwadek evel reoù David ar Gall hag Herve Bihan. Reoù Jo an Duigou ha Marivon Kudenneg a blijo d'ar vugale. War skridoù Goulc'han Kervella, Alan Drev ha Carlos Drummond De Andrade emañ ar faltazi o ren. Gant Daniel Doujet eo bravik doare darvoudoù ar vuhez bemdez. Istorioù gwir a gont Stefan Zweig ha Yannig Kerleo, met trec'h eo eno ar gwirvoud d'ar faltazi.

M' oc'h dedennet gant ar varzhoniezh e vo ur gwir balzam evidoc'h gwerzennoù heson Aline Gleoneg, Ernez Dewan, Ann hag Annaig Renault.

Goulc'han Kervella en deus fardet, evit ar skolioù eil derez, ur pezhig-c'hoari war vazout an Erika war beg an Dorchenn.

N'eus ket a studiadenn kinniget en taol-mañ d'al lennerien, hogen barnadenn daou levr e galleg, gant Efflamm Gervilio ha B. Freeman. Div varnadenn, emezit-hu ? Stagit gant an notennoù hag ho po tro d'ober ho soñj en ur lenn burutelladenn un ugent bennak a embannadurioù all, savet e brezhoneg dreist-holl, hogen e kembraeg hag e galleg ivez : en o mesk oberenn glok Añjela Duval ha geriadur brezhoneg-alamaneg Gerard Cornillet.

Al lennerien a skriv ha Marivon Berthou a ziskouez bezañ dipitet gant blaz ar galleg war skridoù brezhonek ' zo, dreist-holl troidigezhioù. D'he soñj ez eus ur gwir breder da gaout war an doare da dreiñ ha da skrivañ brezhoneg. An hevelep preder a gaver e-barzh daou skrid embannet e niverenn ziwezhañ Brud Nevez.

War roll ar pennadoù embannet er bloaz 2000 e kaver anv 53 skrivagner. N'eo ket fall ! Ur c'houmanant-bruderezh a c'hellit kemer hardiz en ur gas 150 lur, war anv Al Liamm, d'ar sekretour Herve Latimier, 27 Bali Laenneg, 35000 Roazhon.

Marzhin GROGENNEG

La petite bête qui monte, qui monte...

"Louarnig", les lecteurs du P.B. connaissent un peu, puisqu'en octobre 99 nous avions souhaité la sortie du numéro 0 de cette revue en breton destinée au jeune public de 7 à 12 ans, celui-là même qui fréquente un peu plus chaque année les écoles où on enseigne le breton.

Les promoteurs de cette revue espéraient 400 abonnés pour lancer raisonnablement leur publication. Hélas, un mois après la date envisagée, ils n'étaient que 380. Le projet allait-il échouer, après d'autres? C'est mal connaître "Ket Vimp Bev", l'association éditrice et Yann-Fanch Jacq, son responsable. La ténacité et le courage étant leurs vertus principales, ils décidèrent de tenter l'aventure, d'autant plus qu'un couplage était envisagé avec la revue des petits Occitans "Plumalhon". Or si la revue bretonne ne paraissait pas, celle des Occitans s'arrêtait rapidement.

"Louarnig" naquit donc en mai 2000. Comme chacun sait, ce nom signifie "Petit renard". A lui seul, le titre résumait ce que l'on pouvait attendre de la revue: pour des jeunes, en breton, avec un esprit espiègle et malin. En rapport avec l'expression bretonne "skolig al louarn", l'école buissonnière, cela pouvait aussi évoquer l'apprentissage sans fatigue, au gré des rencontres et des expériences.

Le démarrage fut réussi et le P.B., en septembre dernier, s'en réjouissait tout en soulignant que le problème essentiel était de toucher assez rapidement le public espéré. C'est, aujourd'hui, chose faite et bien faite puisque, très rapidement, les abonnements ont augmenté pour atteindre le chiffre de 600 à la fin de l'année 2000. Soit une avance de plusieurs mois sur le calendrier prévu, car "Louarnig" ne devait passer ce cap des 600 abonnés qu'après un an d'existence.

Quels sont aujourd'hui les problèmes que rencontre une telle revue ? Un travail reste à faire pour améliorer la qualité du produit offert aux jeunes lecteurs. Dans cette perspective, l'équipe de rédaction (très restreinte) travaille désormais en relation étroite avec "Ofis ar brezhoneg" de Carhaix pour présenter à ses lecteurs une revue exempte de fautes de breton et de traductions approximatives.

Les délais de livraison sont aussi à améliorer. Il arrive que certains numéros datés d'un mois soient livrés le mois suivant. La seule solution est, bien sûr, de prendre de l'avance. Mais c'est une chose plus facile à dire qu'à faire, car la revue est une création et non une traduction. Le travail est plus valorisant, certes, mais il est plus lourd. Il faut trouver, à chaque numéro, les gens compétents pour bien parler, à des enfants, du sujet thématique retenu. Il faut aussi trouver des illustrations de qualité, ce qui s'avère encore plus difficile que de trouver des textes.



"Louarnig" se donne cependant comme objectif d'avoir bientôt trois numéros d'avance. Et un appel est lancé, par l'intermédiaire de ce P.B., à tous ceux qui pourraient aider l'expérience. Les lecteurs du P.B. peuvent, même sans être bretonnants, aider notre jeune confrère: s'ils connaissent bien un sujet (l'aviation, les corsaires, les bandes dessinées, les jeux, etc.); s'ils ont des documents iconographiques intéressants (photos, dessins, etc.), ils peuvent proposer leurs services, même ponctuels, à la rédaction de "Louarnig".(1)

En attendant "Louarnig" va, sans doute, avoir d'autres petits frères que "Plumalhon", l'occitan. Des numéros 0 sont parus en Corse (pour "Aio") et en Pays basque (pour "Pika"). Cette collaboration internationale est, bien sûr, très féconde et c'est un gage de plus pour l'ouverture d'esprit des défenseurs du breton. Même si ces collaborations obligent les revues à ne pas trop "localiser" leurs articles pour continuer à intéresser ailleurs. Ce travail est d'ailleurs en bonne voie. Comme la contribution croissante de dessinateurs de qualité, dont Malo Louarn ou Jaap de Boer, par exemple.

"Louarnig" a aussi – nous le savons – un gros projet. Les 16 et 17 juin prochains, la revue espère rassembler ses jeunes lecteurs et leurs amis dans le domaine de Trevarez en Saint-Goazeg (29). En organisant une fête gratuite en Centre-Bretagne, donc à proximité de tous, l'association "Kep Vimp Bev" veut dépasser le simple cadre de sa revue et faire en sorte que la langue bretonne des jeunes devienne synonyme de rencontres, d'ouverture et de joie de vivre.

Ronan LEPROHON

(1) Adresse de la revue: Louarnig, 29520 Laz.


LES AMIS, CRÉONS "L'UNION POUR LA RÉFORME"!
?!
C'EST DU BALLADURANIUM APPAUVRI!
RPR


PUTAIN DE TRIBUNAL DE LA RÉPUBLIQUE!!
A QUI VOUS ADRESSEZ-VOUS?...
FO
DUMAS

Une journée ordinaire en Palestine

Nathalie (dont nous tairons le nom pour d'évidentes questions de sécurité) est une jeune Française qui étudie en Palestine. Vivant le quotidien d'un peuple en révolte, elle témoigne – à ses amis occidentaux – chaque jour, avec une honnêteté complète. « Le Peuple Breton » choisit de lui donner aujourd'hui la parole. Dans une presse largement conditionnée en Occident par le lobby pro-israëlien, il nous paraît utile d'entendre une information de terrain, sincère et libre.

La Rédaction du Peuple Breton

Lundi 18 décembre 2000

Nouvelles de Palestine.

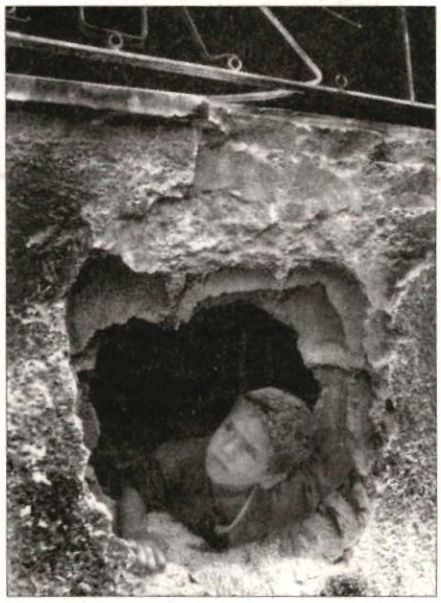
Bonjour, ou plutôt bonsoir, à tous!

Alors je rassure tous ceux qui se sont inquiétés de mon silence. Non il ne m'est rien arrivé, j'étais simplement partie au pays des Pharaons, histoire d'oublier... et surtout de renouveler mon visa qui touchait à sa fin... Résultat des courses: j'ai vu les Pyramides, mais mon problème de visa n'est pas résolu. Israël, la seule démocratie du Moyen-Orient, refuse de m'en accorder un nouveau. J'ai deux semaines pour trouver une solution... Remarquez, faut pas que je me plaigne, il y avait avec moi au poste-frontière deux Indiens qui ne se sont vus accorder eux que... cinq jours! Peau mate (délit de faciès) et musulman (délit de religion). Bon, j'arrête mes méchancetés.

Ici, c'est toujours pareil, c'est-à-dire que c'est toujours la guerre. Des morts, encore et toujours... 4 pour la seule journée d'hier... bien sûr, côté palestinien. Et vendredi, 3 à Naplouse. Vendredi donc, la journée a été rude: à Jérusalem, les forces de « sécurité » (selon Israël), d' « occupation » (selon la Palestine) ont attaqué avant même la prière... des hommes qui courent dans tous les sens pour éviter d'être piétinés par les sabots des chevaux. Israël fonce sur les Palestiniens comme sur du bétail... humiliation. Israël avait bloqué toutes les sorties: des Palestiniens se sont réfugiés dans un restaurant: les soldats ont tiré... quelques minutes après des jeunes sont sortis en courant portant un corps... je ne sais pas si cet homme est mort ou blessé. (...)

Après le sourire c'est désormais l'espoir qui quitte peu à peu le visage des Palestiniens... Le regard des gosses est insupportable. Il est dur, fermé, les yeux mouillés de larmes, mais les larmes ne coulent pas. Noël coïncide cette année avec la fin du Ramadan. Chacun essaye de cacher sa tristesse et de faire la fête. Mais sur les murs des villes, les photos des quelque 350 martyrs nous rappellent à l'ordre... des photos de gosses entourés du drapeau palestinien. Et les blessés que l'on croise dans les rues, des jambes en moins, des yeux en moins... Comment être heureux dans ces conditions? Comment?

En quittant Naplouse, le 6 décembre dernier, pour aller à Jérusalem, j'ai bien sûr emprunté les chemins de terre dont je vous ai déjà parlé, ces fameux chemins de terre que nous



AFP/Jack Guez

prenons pour éviter les barrages de l'armée. Un détour de 40 minutes pour éviter 5 km de route à la sortie de Naplouse. Une fois le barrage évité, nous rejoignons la route. Les militaires nous voient, ils savent parfaitement d'où nous venons, mais s'en fichent. A partir du moment où on ne passe pas **sur** le barrage, ils s'en foutent. On peut passer à 10 m à côté, ça leur est égal. Les ordres c'est de ne laisser passer **personne** par le barrage. Si on passe à côté ce n'est pas leur problème. Croyez-vous vraiment que ces barrages soient d'ordre sécuritaire, comme le prétendent les autorités israéliennes? Mais ce n'est pas le plus surréaliste. Non, le pire, c'est que à côté de nous dans l'autre sens, nous croisons, non d'autres voitures, ou des camions ou des bus comme on pourrait en croiser sur n'importe quelle route du monde, non, nous, ici, dans notre taxi collectif, nous croisons... des tanks! Oui des tanks, deux pour être précis, à même pas trois mètres de notre taxi! Un soldat qui sort sa tête au dessus... des tanks... Après tout pourquoi pas?

Je suis rentrée à Naplouse hier. Toujours la même route dans les chemins de terre pour éviter les barrages. Et puis, sur les côtés, je vois... je vois des oliviers arrachés, les racines au soleil, des traces de bulldozers dans les champs... dans tous les champs... des deux côtés de la route... A chaque fois, il reste des oliviers dans les champs, ils ne les arrachent pas tous... ils en arrachent juste assez pour rendre la ferme non rentable. Quels sont ces hommes qui s'en prennent même à des arbres? Mes racines paysannes se réveillent. Ces arbres étaient de dangereux terroristes? Des lanceurs de pierre? Des tanzims? Ils appartenaient au Hamas? C'étaient des islamistes?

D'autres images encore et toujours. Un jour, moi et mes colocataires étions devant la T.V.*, les infos du soir... et Arafat qui visite un hôpital... comme tous les soirs ou presque... Si terrible cela soit-il, on finit par en rire tellement il en fait trop Arafat... et ce soir-là, c'est dans un hôpital d'Amman... Le blessé nous semble, lui aussi, en faire trop. Il accueille Arafat par des explosions de joie, de grands sourires, des embrassades à n'en plus finir sans pour autant bouger de son lit. Il est beau, il est jeune (le blessé hein, pas Arafat on est d'accord!) et on se dit qu'il va vite se remettre de ses blessures... Il fait preuve de tant d'enthousiasme! et Arafat soulève le drap qui le recouvre: il n'a plus de jambes... Silence de mort dans la maison, nos rires se sont tus, nous avons honte, nous n'avons pas compris le désespoir derrière les rires... Il est beau, il est jeune, il ne marchera plus. Autre image... à la T.V. toujours... un des morts de ces jours-là était un ouvrier tranquillement en train de monter l'installation électrique sur un chantier... une balle dans la tête... Pourquoi? Sa sœur à la T.V. nous dit en deux phrases que c'était un ouvrier, qu'il ne lançait pas de pierres... elle pleure... et puis elle répète plusieurs fois, les yeux mouillés et plantés dans la caméra, dans mon cœur aussi: « c'était mon frère, c'était mon frère »... C'était son frère et il est mort.

Nathalie

* La T.V. palestinienne; on ne reçoit pas la T.V. d'Israël.

PAYS BASQUE - CATALOGNE
Le dialogue politique d'abord !

Les Catalans ont, ces derniers mois, manifesté leur répulsion devant les assassinats attribués en Catalogne à l'organisation terroriste basque E.T.A. Mais ils ont aussi lancé et signé un manifeste pour le dialogue, la paix et la liberté qui s'oppose au pacte nationaliste espagnol signé le 12 décembre dernier par le parti de droite au pouvoir (le Parti populaire d'Aznar) et le parti socialiste dans l'opposition (le P.S.O.E. de Zapatero). Notre correspondant en Catalogne analyse cette situation pour les lecteurs du P.B.

Après les violents attentats qui ont frappé la Catalogne, la société catalane a réagi en demandant aux responsables politiques de chercher une véritable solution au conflit basque. Un million de Catalans était descendu dans les rues de Barcelone le 23 novembre dernier pour un dernier adieu à Ernest Lluch, sauvagement assassiné par l'ETA dans le parking de son immeuble, et pour exiger, par l'intermédiaire de Gemma Nierga, journaliste et collaboratrice de Lluch, à ceux qui le peuvent, de dialoguer plutôt que de se contenter de venir se faire tirer une photo aux côtés des parents et amis des victimes. Cette réclamation n'était pas prévue dans le manifeste initialement prévu par les forces politiques qui avaient convoqué ce rassemblement. Aznar a froncé les sourcils : cette improvisation n'était pas politiquement correcte.

Depuis, les deux mastodontes politiques que sont PP et PSOE n'ont cessé de reprocher aux Catalans de vouloir dialoguer avec les violents et donc de "reconnaître le triomphe des terroristes". Pour Aznar et Zapatero, si les partis politiques et les associations ou syndicats catalans veulent faire quelque chose de positif contre le terrorisme, c'est de signer sans rechigner le pacte qu'ils ont tous les deux élaboré. Ce pacte intitulé *"Pour les libertés et contre le terrorisme"* n'envisage aucune solution et écarte, dès son préambule, les principales forces politiques d'Euskadi, et plus explicitement le Parti nationaliste basque (PNV), dont la position de rejet de la violence est pourtant claire. Et comme le demande ce document, la plupart des médias – surtout madrilènes – se sont transformés en de véritables porte-parole d'un discours particulièrement inquiétant, puisqu'il renvoie à la vieille thèse franquiste, remise au goût du jour, et qui considère que le danger ne provient pas du terrorisme, mais du nationalisme (basque ou catalan, bien entendu, pas espagnol !). En fait, on assiste depuis quelque temps à la polarisation du conflit autour de deux blocs identitaires – ce que redoutait et condamnait vigoureusement Lluch.

C'est le discours vide de réflexion intellectuelle qui prédomine, celui des ignorants contre ceux qui défendent une troisième voie, celle du dialogue.



Photo Enbata

A l'arrivée de la manifestation de Barcelone, le 23 novembre, la femme et les trois filles d'Ernest Lluch saluent la foule en brandissant le slogan "Dialogue maintenant" en catalan. Quel exemple de courage et de lucidité !

Pour Lluch, le dialogue passait par une lecture ouverte de la Constitution espagnole, qui permettrait une véritable reconnaissance des droits individuels d'un côté et collectifs de l'autre, en prenant en compte les droits historiques du Pays basque[1]. Certes, ce point de vue peut faire grincer des dents, mais il est parfaitement démocratique. Pourtant, depuis la vieille Espagne, les réactions à ces propositions ont été plus qu'hostiles.

Actuellement, il n'est pas un jour sans qu'une émission de télé ou de radio ne revienne sur le conflit basque en ne l'analysant que sous l'angle défini dans le pacte PP/PSOE. On agite évidemment les vieux démons, comme l'a dernièrement fait le ministre de la Défense en rappelant que l'armée serait la garante de l'intégrité du territoire espagnol si jamais les Basques venaient à approuver un référendum sur l'autodétermination (bel exemple de démocratie !).

A côté de cette flagrante manipulation politique pour dénigrer des partis légitimement élus et condamnant clairement la violence comme Euskal Alkatasuna ou le PNV, mais dont les idées ne correspondent pas à la Grande Espagne d'Aznar – aux relents de franquisme – des citoyens et citoyennes de Catalogne, issus essentiellement du monde universitaire et des médias, ont lancé un manifeste qui reprend l'appel au dialogue d'Ernest Lluch. Ce document signé déjà par environ 2.000 personnes début janvier exige que chacun joue son rôle, chose que le Gouvernement central tend à oublier, et n'hésite pas envisager une présence internationale pour la solution du conflit basque. Car il s'agit bien d'un conflit : l'Etat espagnol et le PSOE ne peuvent ignorer la majorité de la population d'Euskadi, que l'on retrouve dans les voix d'EA et du PNV. Ils se trompent s'ils pensent que la solution passe par la soumission, comme ils prétendent le faire à travers leur pacte (ils n'accepteront le PNV que lorsqu'il renoncera à ses revendications souverainistes). Dommage que ce document ait été ignoré par la presse française, par ailleurs si prompte à reproduire des articles de Fernando Savater, philosophe et défenseur des thèses espagnolistes...

L'intransigeance ne doit pas s'exercer contre les idées, mais contre les principes antidémocratiques, comme la violence. Aussi, comme le rappelle ce manifeste[2], au-delà de toute idéologie, c'est la vie qui prime, il faut donc tout faire pour que le sang cesse de couler et surtout dialoguer.

Philippe LIRIA

(1) Ses idées sont dans un ouvrage qu'il venait de publier avec Miguel Herrero de Miñon : "Derechos historicos y constitucionalismo útil".

(2) Le texte bilinque (catalan-français) de ce manifeste est disponible auprès de la rédaction di Peuple breton.

France 3 Ouest

Les Prizioù : Ronan LE COADIC, bretonnant de l'année 2000

Pour la quatrième année, le service des émissions en langue bretonne de France 3 a décerné, le samedi 20 janvier, les « Prizioù » ou « 7 d'or de la création brittophone ». Il s'agit, au travers de ces prix, de récompenser les meilleures créations en langue bretonne, toutes expressions culturelles confondues, et de favoriser ainsi le rayonnement de la langue bretonne.

A signaler que cette année, la cérémonie coïncidait avec le trentième anniversaire de la création du premier magazine télévisé en langue bretonne « Breiz o veva ». La remise des prix a eu lieu au Quartz de Brest, dans un décor conçu par les étudiants de l'Ecole des Beaux-Arts de Brest et figurant un chantier (le chantier de la langue bretonne ?). Avec Fañch Broudig en maître de cérémonie, la soirée a bénéficié de l'animation chaleureuse de Goulwena an Henaff, présentatrice de Du-mañ Du-se, et de Loeiz Guillamot, animateur en breton de France Bleu Breiz Izel, partenaire pour l'occasion de France 3. Les quelque trois cents personnes présentes auront pu par ailleurs apprécier un jeune groupe vannetais des plus prometteurs, le groupe « Spontus », chargé de rythmer la soirée.



Photo Le Peuple Breton/R.D.

Ronan Ar C'hoadig, recevant le prix du "Bretonnant de l'an 2000" des mains de Guy Le Corre, journaliste à France-Bleu Breiz-Izel.

Ont été attribués les sept prix suivants :

Prix de la meilleure étude : Daniel Giraudon : « Traditions populaires de Bretagne : du coq à l'âne » (éditions Le Chasse-Marée). *(Voir "Le Peuple Breton", juillet 2000, p. 20 et 41).*

Prix de la meilleure nouvelle : Herve Ar Bihan : « Remi » (publié dans « Al Liamm »).

Prix du meilleur livre : Yves Doelan : « Temi e variazoni » (éditions Emgleo Breiz). *(Voir "Le Peuple Breton", janvier 2001, p. 19).*

Prix du meilleur disque : Roland Becker : « Er Roue Stevan » (L'autre distribution). *(Voir "Le Peuple Breton", décembre 2000, p. 32).*

Prix du meilleur film télé : « Roparz Hemon » un film de Doazig Daniellou (Kalanna et France 3). *(Voir "Le Peuple Breton", août 2000, p. 30).*

Prix du meilleur comédien : Nicole Le Vourc'h (pour son interprétation de « God »), Bob Simon (pour son interprétation de « Jakez »), Yann-Vadezour Lagadec (pour son interprétation de « Yann »), dans la pièce de théâtre « Ar mevel bras » jouée par « Strollad ar Vro Bagan » et mise en scène par Goulc'han Kervella à partir d'un texte de Per-Jakez Hélias. Les trois comédiens nominés ont été primés collectivement, une manière élégante de saluer le travail de Strollad ar Vro Bagan et de Goulc'han Kervella.

Bretonnant de l'année 2000 : Ronan Le Coadic (et l'équipe « Mignoned Anjela ») pour l'édition des œuvres complètes de la poétesse trégorroise Anjela Duval.

R.D.

TV BREIZH

Changements de grille au 1er semestre 2001 : plus de sport

Le magazine **Sport Breizh** s'agrandit, le lundi soir de 20 h 30 à 22 h 30, avec :

● Foot-Breizh, une émission d'une heure qui fait le point sur les matches des équipes bretonnes en D1, D2 et National et qui fait aussi la part belle aux coulisses de ce sport avec des interviews de joueurs, d'entraîneurs, de supporters, etc. Aux commandes Gurvan Musset et Yvon Le Roux, ancien champion d'Europe de foot.

● Un tour d'horizon des autres sports avec toujours le cyclisme, mais aussi la course à pied, l'athlétisme, le tennis, le basket, le handball, etc. A l'occasion, les sports celtiques, méconnus mais néanmoins spectaculaires, seront présentés.

● Une série intitulée "les grandes heures du sport breton", proposée et présentée par Georges Cadiou, spécialiste de l'histoire des sports en Bretagne. On y retrouvera des images d'archives de tous les grands champions bretons, de Robic à Tabarly...

● Et toujours "Gueules d'embruns" émission sur la voile.

● Enfin des matches de foot en direct arrivent sur TV Breizh :

– ceux du Stade Brestois, la petite équipe qui monte, en National ;

– les matches de Coupe des équipes bretonnes ;

– les matches en léger différé des équipes celtiques (Vigo-Glasgow,...).

@ La Bretagne sur Internet

par Alain Cedelle



Un grand nombre d'adresses de toutes sortes sont proposées : hôtels, locations, campings, ainsi que des formules variées pour des séjours à la découverte de la Bretagne.

Dans la rubrique informations pratiques, un petit lexique de breton fournit la liste des 35 mots qui comptent.

La vague touristique

Le comité régional du tourisme se présente par un site assez riche et de belle qualité graphique. Pour ceux qui peuvent visualiser la version "Flash", la séquence d'introduction "Bienvenue en Bretagne" est une brillante réussite.

A la différence de divers sites "administratifs", le comité du tourisme s'attache à présenter la Bretagne unie et intégrale. La recherche des hôtels se fait sur une carte qui propose les cinq départements :



http://www.Brittanytourism.com/

Protection des sites naturels

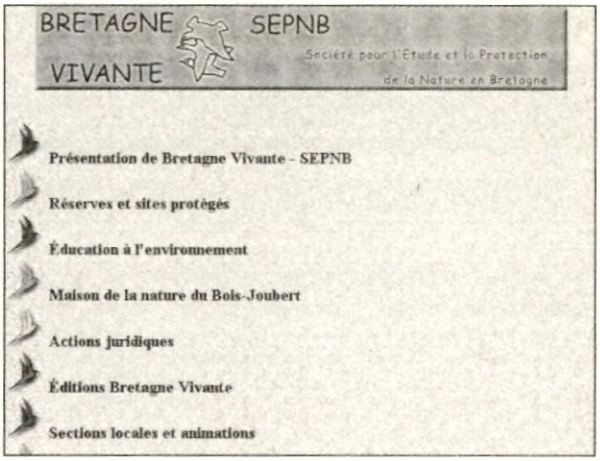
L'ancienne association SEPNB, rebaptisée *Bretagne Vivante* présente ses activités au travers de ce site dont la sobriété est complétée par d'agréables couleurs pastel.

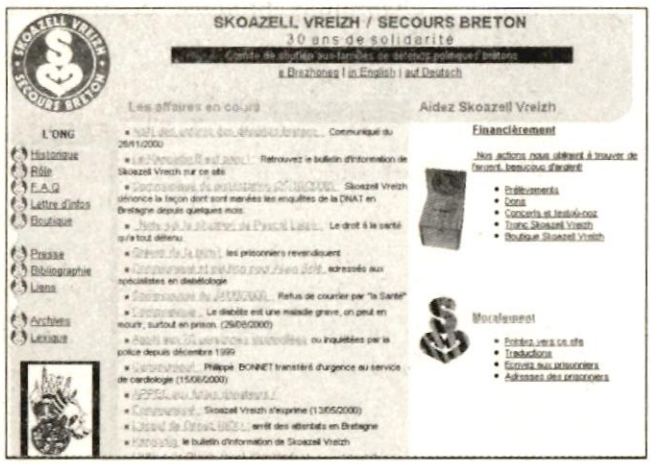
Sur les 75 espaces naturels gérés par l'association, une quinzaine sont ouverts au public. La liste en est donnée ainsi que le programme des animations estivales.

La rubrique actualités propose le rapport d'activité 1999, et des informations sur les projets Natura 2000.

On y apprend également que les députés Le Nay et Leyzour se sont vus attribuer le prix "volée de bois vert" par la dernière AG, pour leur soutien aux extrémistes chasseurs.

http://bretagne-vivante.asso.fr/





Soutien aux détenus

L'association Skoazell Vreizh, agit depuis 30 ans pour le soutien aux familles de détenus politiques bretons. Son site internet témoigne de son récent regain d'activité.

La présentation plutôt dense donne toute sa place aux communiqués d'information et aux appels aux dons.

Les huit numéros du bulletin de liaison (Kannadig), publié depuis 1998, sont consultables en ligne. Il est également possible de s'abonner à une lettre électronique d'information.

Pour mieux connaître nos droits, le guide de la garde à vue est disponible sur le site. A lire entre 22 heures et 6 heures.

www.skoazell-vreizh.org

Un jour avec... l'aquarelliste

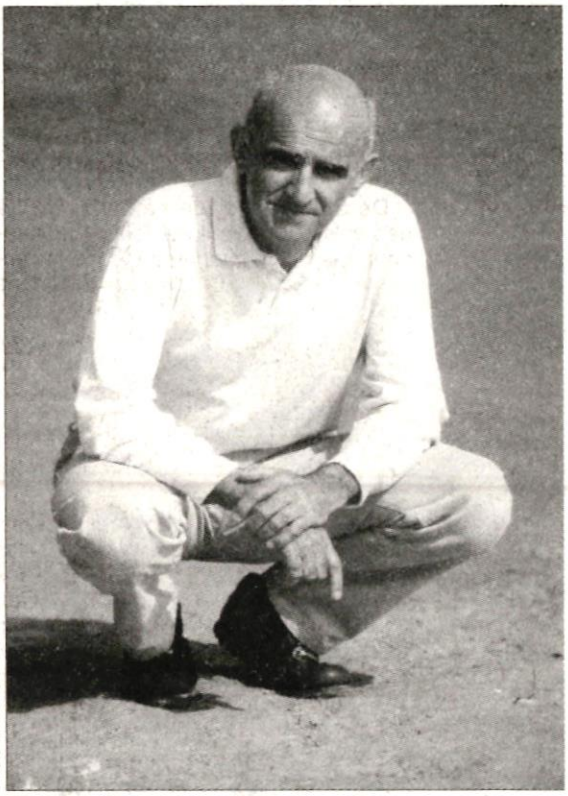


Photo Emile Luider

Dan Ar Braz.

Après avoir fédéré Bretons, Irlandais, Ecossais, Gallois et Galiciens durant six longues années au sein de l'Héritage des Celtes, qui l'a porté sur les plus grandes scènes de Bretagne, de France et d'Europe, et lui a valu deux Victoires de la Musique, Dan Ar Braz, le guitariste quimpérois, nous revient en ce début de millénaire avec un nouvel album, dans la lignée du magnifique *"Septembre Bleu", "La Mémoire des Volets Blancs"*.

C'est au cœur de la campagne glazik que nous avons rencontré cet aquarelliste de la guitare, pour un long entretien empreint de chaleur et de simplicité.

Une fantastique aventure

Avant toute chose, nous avons tenté avec Dan, de faire un rapide bilan de cette aventure extraordinaire qu'il a vécue en compagnie de plusieurs dizaines de musiciens des différents pays celtiques.

"Il ne faut pas oublier" commence Dan Ar Braz, *"qu'au départ c'était un spectacle monté en 93 à Quimper, à l'initiative de Jakez Bernard, pour le Festival de Cornouaille. Il n'était pas du tout prévu d'en faire un disque, et personne à l'époque ne pouvait imaginer, pas même moi, que ce concert allait nous mener à ces années de folie. C'est bien le public qui en est responsable, et pas un quelconque plan marketing.*

Donc on a monté avec Donal Lunny, Elaine Morgan, Gilles Servat et plusieurs autres, un spectacle qui incluait aussi bien de la gwerz, qu'un bagad, des airs irlandais ou écossais, de la guitare électrique,... Et ça a fonctionné parfaitement. Le spectacle a plu au-delà de mes espérances.

En fait l'Héritage n'a rien inventé" poursuit Dan. *"Alan Stivell avait déjà innové auparavant. Mais chacun a apporté sa contribution personnelle, les Bretons comme les Irlandais ou les Ecossais.*

Et je crois que si j'ai réussi une chose avec l'Héritage, c'est bien de m'adresser à des gens de toutes les générations. Autour de l'Héritage se sont retrouvés, et les militants de la langue bretonne qui se battaient depuis des années pour elle, et les détenteurs de celle-ci, les anciens qui ne voyaient pas l'intérêt de la sauver".

Pourtant, malgré le succès phénoménal engendré par l'Héritage, Dan choisit, en août 2000, de mettre un terme à cette belle aventure.

"Il fallait savoir s'arrêter" confesse-t-il. *"L'Héritage avait atteint ses limites qui étaient un peu sa force. Réunir autant de monde dans de bonnes conditions de travail, c'était une gageure, un pari un peu fou. Ça devenait trop compliqué et financièrement impossible. Et puis chacun d'entre nous avait sa propre carrière à mener.*

Certains membres nous ont quittés en cours de route, d'autres nous ont rejoints. Mais néanmoins je pense qu'on est allés aussi loin qu'il était possible. Et puis l'an 2000, c'était un peu une date symbolique. Donc l'Héritage a été une aventure formidable. C'est terminé, c'est clair, mais tout n'est pas perdu, loin de là. Qui sait si quelqu'un ne reprendra pas une chanson de l'Héritage ? Et si un jour il y avait vraiment une demande pressante de la part du public, pourquoi pas envisager une sorte d'anniversaire ?".

Pour Dan avec le concert de Lorient en août dernier, la page est tournée. Et malgré tous les bonheurs qu'il a connus durant six années, aucun regret ne point dans son discours.

"Franchement je crois qu'on a fait du bon boulot, le mieux que l'on pouvait faire. Je pense qu'il est bien de savoir tourner une page. Et on a été largement récompensés par le public. Donc des regrets, non. Au plus une petite tristesse, car tu ne laisses pas comme ça des gens aussi adorables que Karen ou Elaine".

L'Eurovision

Pour finir sur le sujet, rappelons qu'avec l'Héritage des Celtes, Dan Ar Braz a obtenu deux Victoires de la Musique en 96 et 98, et qu'il est allé à Oslo en 96 pour le concours de l'Eurovision. Cette dernière expérience, malgré son semi-échec, reste, et de loin, celle qui l'aura le plus marqué.

"C'était un choix de ma part", insiste-t-il. *"Personne ne m'a obligé à le faire Je suis parti à Oslo pour aller au bout de mes convictions. A un moment donné il faut savoir ce qu'on veut. Tu es obligé de prendre position.*

Donc j'y suis allé pour chanter une chanson écrite en 76 avec Gweltaz Ar Fur à Quimper, en breton, une langue interdite il n'y a pas si longtemps. Accompagné d'une Ecossaise, d'une Galloise, d'un chef d'orchestre irlandais, de musiciens bretons. Quel symbole !

Peut-être que j'ai pêché par orgueil en pensant que l'on pouvait changer quelque chose dans ce radio-crochet où les dés étaient pipés. Mais il fallait aller jusqu'au bout, pour se rendre compte à quel point les gens te jugent par rapport à l'arrogance de la politique française dans le Pacifique.

Et sincèrement, qui se souvient des autres concurrents ? Contrairement à eux, nous n'allions pas là-bas pour gagner, mais pour faire passer des idées. Nous avons donné des conférences de presse en quantité, lors desquelles on a pu parler de la Bretagne et de notre différence.

Pour résumer, l'Eurovision représente le symbole de tout ce que j'ai fait ou dit au cours de ces années-là. Et je suis

Dan Ar Braz de la guitare

revenu d'Oslo avec des convictions plus fortes encore. Donc l'Eurovision reste pour moi une "blessure" positive.

Au-delà de tout ça, Diwanit bugale est une très belle chanson qui dit des choses où il n'y a pas de haine. Je rappellerai que la gagnante irlandaise de l'Eurovision 96, Eimear Quinn, a enregistré notre chanson avec son groupe Anuna. C'était un des plus beaux compliments et un geste rare de la part des Irlandais, pour le souligner".

La Mémoire des Volets Blancs

Comme le dit Dan, aujourd'hui la page de l'Héritage est tournée. Il en profite donc pour mener à bien un projet qui lui tenait à cœur depuis de nombreuses années, et dont il nous avait déjà entretenus à plusieurs reprises.

"Cet album est l'album de ma vie", affirme-t-il avec beaucoup d'émotion. *"Le plus ancien morceau a au moins 25 ans, et la plupart des musiques ont été écrites dans les années 80, lorsque je tournais aux Etats-Unis. J'ai même failli réaliser cet album en 93, avant que l'Héritage ne me "tombe dessus". Je suis quelqu'un de patient, et j'ai dû attendre. Mais finalement je n'ai pas perdu au change, car maintenant les conditions étaient idéales."*

Si on devait résumer *La mémoire des volets blancs* en un mot, celui-ci serait sans aucun doute Nostalgie.

"C'est vrai" reconnaît Dan, *"je suis assez nostalgique. Nostalgique de l'enfance, ou des photos noir et blanc, des lieux et des personnes disparues. Comme je suis quelqu'un d'assez inquiet, qui a des angoisses par rapport au devenir de l'homme et de la terre, je me réfugie souvent dans mes nostalgies, ce qui n'est pas forcément négatif.*

Je cultive donc un jardin secret nostalgique, qui m'aide à vivre au jour le jour. J'adore repenser à l'enfance, ou à des périodes de ma vie en Bretagne, où j'ai vécu des choses sympas. Je suis quelqu'un de sensible, et il m'arrive facilement de pleurer si je suis affecté ; c'est dans ma nature".

"Parfois" ajoute-t-il, *"je pense à tous ces gens qui se sont battus pour la Bretagne, pour sa langue, sa musique ; les Glenmor, Morvan Lebesque, ou Xavier Grall, et qui n'auront pas connu tout ce qu'on vit aujourd'hui. Oui, je suis très attaché aux disparus".*

De toute cette nostalgie, il tire des mélodies. Sur cet album on trouve uniquement des chansons instrumentales dédiées à un proche, avec pour chacune, une explication. C'est comme un puzzle, car il n'y a pas de texte. Ainsi il n'est pas prisonnier de la rime. Et dans la musique chacun peut y mettre son propre imaginaire.

"Dans La mémoire des volets blancs, j'ai vraiment réussi à exprimer toute cette nostalgie que j'ai au fond de moi".

"Fenêtre sur mer"

Dans ce nouvel album, qui est en quelque sorte un voyage intérieur pour Dan, la mer est partout très présente, que ce soit sur la photo de couverture, ou dans les différents morceaux.

"La mémoire des volets blancs" confirme Dan, *"c'est avant tout les bords de mer, avec les maisons qui se referment à la fin de l'été. A l'époque de mon enfance, en fin d'été, je quittais le septembre bleu, lorsque les plages se vident, et que les volets blancs se referment sur nos souvenirs, nos premières amours d'enfance. Et je reprenais le triste chemin de la pension à Chateaulin. Aujourd'hui encore, je trouve à la fois extraordinaire et triste ces maisons fermées, au Cabellou ou à Sainte-Marine.*

Et c'est ce que j'ai voulu symboliser, ces volets blancs de l'enfance, des maisons des bords de mer. Comme dans le morceau "La route des presqu'îles". Lorsque nous partions chez les cousins, à Crozon ou Quiberon, c'était les retrouvailles avec la mer, le vent. Tous ces coins ont stimulé mon imaginaire. Et les bords de mer c'est aussi le début de nulle part, comme une frontière de sel. Pour le gamin que j'étais, ces paysages étaient fantastiques".

Aujourd'hui, arrivé à 50 ans, une étape importante dans sa vie, Dan repense à tout ce qu'il a vécu, de bien comme de mal, et tout est clair dans sa tête. Il a acquis une certaine maturité. Et dans cet album, au-delà de jouer de la guitare, il a mis toutes les richesses qui ont fait sa vie.

"De plus" ajoute-t-il *"de sérieux ennuis physiques à la main droite, m'ont obligé à éliminer beaucoup d'aspects de mon jeu de guitare. Ces problèmes, liés à tout ce que j'ai vécu ces six dernières années, m'ont, de fait, conduit à ne conserver dans mon jeu que l'essentiel de mon expression musicale.*

Donc pour résumer, cet album représente exactement ce que j'ai rêvé d'être dans les années 60, et que les événements passés m'ont fait devenir".

L'aquarelliste de la musique

De Septembre Bleu à La mémoire des volets blancs, il est toujours beaucoup question de couleurs dans la musique de Dan Ar Braz. Nous lui avons demandé son sentiment là-dessus.

"Je ne suis pas peintre, mais effectivement, mon inspiration accorde toujours beaucoup de place aux couleurs. A l'inverse de l'Héritage qui était une grande fresque, sur laquelle chacun est venu mettre sa touche de couleur, sur mon nouvel album, ce sont plutôt de petites aquarelles. Sur ma musique, teintée de mélancolie, je dépose des couleurs en demi-teintes, souvent dans les tons bleutés, où l'on devine la mer, partout présente, avec le bruit du ressac, et une douce brise marine. Donc effectivement, on pourrait aisément comparer ma musique à de la peinture".

Pour cette palette aux coloris pastels, pas question de faire appel à un bagad, ou à l'équipage de l'Héritage. Seules les guitares de Dan, et le concours de quelques musiciens.

"Au départ on a travaillé ici en Bretagne, avec Patrick Péron que je connais depuis 25 ans. Puis on s'est envolé pour Dublin, où plusieurs musiciens nous ont rejoints. Eoghan O'Neill à la basse, et à la réalisation, Ray Fean à la batterie, Rod McVey au piano et aux arrangements, et Richie BucAley au saxo, pour donner de la couleur à deux ou trois morceaux. Et enfin, une vingtaine de violons de l'orchestre de Dublin".

Pour, au final, produire une musique marquée du sceau de la Bretagne.

"Pour cet album je me suis autant inspiré des sœurs Goadec, que de la cornemuse. Il est donc tout autant celtique qu'ont pu l'être les précédents".

Un Breton convaincu

Depuis longtemps on connaît les convictions de Dan Ar Braz, et son opinion à propos du combat pour la Bretagne, et du modèle écossais. A ce stade de l'entretien, nous n'avons pas résisté à l'envie de lui demander où il en était aujourd'hui.

→

Un jour avec... Dan Ar Braz (suite)

"Je ne sais pas" reconnaît-il, *"si on peut faire beaucoup plus que ce qui a été fait dans certains domaines, comme la musique par exemple, pour réveiller la conscience des gens à cette idée d'une Bretagne autonome. Ce dont je suis certain par contre, c'est que maintenant c'est aux Bretons de faire le nécessaire et de se prendre en main. C'est ici qu'il faut que ça se passe. Pas à Paris.*

Il est urgent que les gens d'ici prennent conscience de ce qu'on peut faire ensemble, comme ils le font en Ecosse. A ce moment-là, toutes les barrières sauteront. Les hommes politiques bretons jouent souvent double jeu, suivant qu'ils sont à Paris ou ici. Jusqu'à présent, que ce soit la droite ou la gauche, on s'est toujours fait berner. Il est donc temps de décider en Bretagne, de ce qui est bon pour nous.

Ce serait tellement mieux que la Loire-Atlantique soit en Bretagne. Ça paraît tellement évident. C'est tellement évident que j'aimerais que l'on ait un parlement comme en Ecosse. En même temps, je suis bien conscient du chemin à parcourir pour rassembler un maximum de personnes autour de cette idée. Et ce n'est pas moi, Dan Ar Braz, même si je profite de la tribune qui m'est parfois offerte, qui peut dire aux gens ce qu'ils ont à faire. Le plus dur reste à venir, convaincre les milliers de Bretons du bien-fondé de cette idée".

Et demain Dan ?

"Pour être un peu provocateur, je vais dire que je pourrais m'arrêter là, puisque c'est l'album de ma vie. Avec ce disque il va y avoir la promotion à assurer. Je ferai de la scène, uniquement si le public en a envie. Avec quelle formule, je ne sais pas encore trop.

En fait, j'aimerais continuer à jouer, et produire un album tous les deux ans. Instrumental, car je n'ai plus envie de chanter.

Si La mémoire des volets blancs marche bien, j'en ferai peut-être un second, avec les quelques morceaux que j'ai encore dans mes tiroirs. Et puis après, composer si j'ai quelque chose à dire. Ou faire un disque de mélodies bretonnes, de gwerzioù à la guitare.

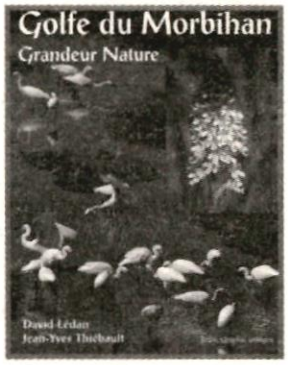
Je pense que la musique instrumentale peut trouver un public dans n'importe quel pays, puisqu'il n'y a plus la barrière de la langue. C'est donc inconsciemment une ouverture sur l'universel. Ce qui va à l'encontre de réflexions que j'ai entendues de-ci de-là, sur le repli des Bretons sur eux-mêmes.

Si j'avais cette possibilité d'ouverture, et d'aller jouer partout dans le monde, en disant que je suis de Bretagne, je serais heureux, et j'aurais l'impression d'être en accord avec moi-même".

Philippe COUSIN

Livres

✦ Mieux connaître le golfe du Morbihan



"Golfe du Morbihan, grandeur nature", c'est le titre du beau livre de Jean-Yves Thiébault, avec les photographies animalières de David Lédan *(130 pages, 145 F).*

A coup de belles photos en couleurs bien légendées, de schémas et de textes très clairs, on découvre la mosaïque de milieux du Golfe, avec les îles, l'estran, les anciennes salines, le bocage, les bois et les landes.

Outre la découverte géographique, la faune et la flore sont longuement présentées et photographiées, avec des notices précises et pédagogiques.

C'est cet aspect naturaliste qui prédomine et accroche le plus. Le lecteur le plus ignorant de ces réalités là est fasciné par ces papillons, lézards, vipères, coléoptères, corbeaux et campagnols, salamandres et scolopendres qu'on pouvait croire disparus d'un domaine aussi touristifié. Les photographies sont de grande qualité.

L'on se plaît à tourner et retourner les pages de ce livre florilège original et spectaculaire, qui est aussi un instrument de culture scientifique.

(Keltia Graphic Editions)

✦ Le carnet d'Irlande



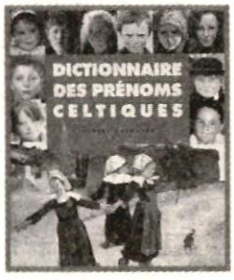
C'est un public très large que peut espérer atteindre ***Le carnet d'Irlande***, d'Yvon Le Corre, sorti en édition de luxe en 1982. Il s'agit de 112 pages d'aquarelles, de dessins à l'encre de chine, au crayon noir, au crayon de couleur ou au stylo à bille.

La côte ouest de l'Irlande, puis les îles d'Aran nous sont révélées avec des commentaires et annotations de l'artiste. Le bleu-vert-gris d'écrin est présent partout. Le trait est précis, l'observation méticuleuse. Le peintre est fasciné par les barques, les curraghs et surtout par l'Irlande. Relié pleine toile, imprimé sur beau papier très épais, ce livre constitue un très beau cadeau.

(Editions Chasse Marée/ArMen, 250 F).

✦ Le dictionnaire des prénoms celtiques

Le dictionnaire des prénoms celtiques, d'Albert Deshayes, fait suite aux dictionnaires des noms de famille et des noms de lieux, consacrés à la Bretagne, on y trouvera les origines de 950 noms de saints en breton, en gallois, en cornique, en irlandais. L'auteur donne d'abord des indications de phonétique, pour éviter une prononciation à la française, puis des indications de linguistique. Pour les noms celtiques, l'auteur fournit la date de célébration, une explication onomastique et des éléments biographiques, en citant les lieux où ils étaient honorés. Certains sont bien connus, d'autres beaucoup moins : Aergad, Argantael, Breliwed, Dwynwen, Ehouarn, Heodes ou Kewez ont encore peu inspiré les parents ! Puis le chercheur présente une série de saints romains aux noms bretonnisés, comme Alban, Goustan ou Mazheas. On découvre enfin des saints dont on ne sait presque rien, de Berwas à Urved, en passant par Kuzon, Loued et Maelgon.

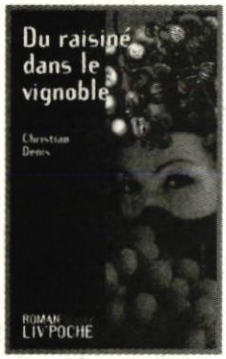


L'expression écrite de l'auteur est claire et limpide. On fera beaucoup de découvertes et de rapprochements en parcourant, un peu au hasard, ce dictionnaire extrêmement riche, complété par un index, une bibliographie et orné d'une trentaine d'illustrations en couleurs.

(Editions Chasse Marée/ArMen, 208 pages, 190 F).

✦ Du raisiné dans le vignoble

de Christian Denis



En fin de semaine, Frédéric, professeur de français, traîne son ennui de célibataire dans les bars nantais. La nuit où il fait la connaissance de Claire, son destin bascule. Est-elle vraiment ce qu'elle semble être ? Et ses deux amis, pourquoi donc ont-ils besoin du hangar de Frédéric ?

Il apprendra la vérité à ses dépens et sera contraint à l'action, entraînant le lecteur à Marrakech et Amsterdam.

(Roman Policier, Editions Liv'poche, 160 pages, 49 F.)

✦ Le pêcheur de l'île aux pies

de Gabriel Vinet



A Galixt-sur-Aff c'est l'émoi : André Viviant vient de perdre sa 3e épouse. Personne ne le plaint cet ancien directeur de recherches des laboratoires Medipha, mais les langues vont bon train ! 3 épouses en 3 ans… et que se passe-t-il dans son laboratoire installé en sous-sol ?

Voilà des questions qui appellent réponses. Le frère de la future 4e élue mène son enquête pour sauver sa sœur avant qu'elle ne succombe. Trop sûr de lui, André Viviant va commettre une magistrale erreur qui lui sera fatale.

(Roman Policier, Editions Liv'poche, 224 pages, 59 F.)

✦ On a marché sur la dune

de Christian Denis



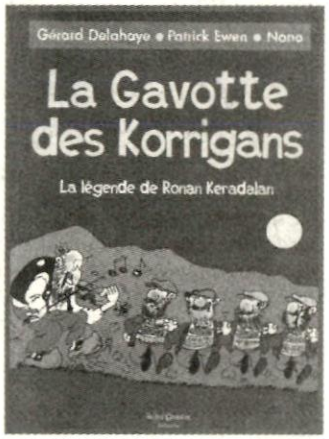
A la Tranche-sur-Mer, Sébastien, professeur d'arts graphiques prématurément à la retraite, organise des stages de peinture pour amateurs plus ou moins éclairés… En faisant la rencontre d'Aurélie, son neveu Pierre va mettre un peu d'animation en cette fin d'année. Il sera aidé par une bande de Hell's Angels de sous-préfecture qui confondent animation et inhumation. Du coup on fréquentera beaucoup les cryptes de la région !

Un polar humoristique où le lecteur retrouve avec le même plaisir les personnages du *Mystère de l'ambre jaune* et d'*Objectif thune*.

(Roman Policier, Editions Liv'poche, 158 pages, 49 F.)

✦ La Gavotte des Korrigans

de G. Delahaye, P. Ewen et Nono



Ce livre met en scène Ronan Keradalan, de Plonéour-Menez, dans les Monts d'Arrée. Il est né à la fin du siècle d'avant, mais il ressemble étrangement à Patrick, au physique comme au violon. Dans les personnages, on distingue nettement les personnages-types de Nono, la mise en scène de Nono, avec la truculence et l'humour de Patrick. Après une couverture très réussie, on regrettera seulement que le reste de l'album ne soit pas colorisé.

(Keltia Graphic, 54 pages, 70 F.)

✦ Enfin une méthode de gallois



C'est un événement : une méthode de gallois pour débutants francophones est disponible *(éditions Armeline, 362 pages, 170 F)*. Elaborée par un galloisant – T.J. Rhys Jones – pour des anglophones, elle a été adaptée par J.Y. Plourin, enseignant de celtique à l'université de Bretagne occidentale.

Elle comprend de nombreux dialogues, un guide de prononciation, de la grammaire et un lexique gallois-français. Les différences dialectales entre le Nord et le Sud du Pays de Galles sont également présentées. Tout ceci rendra bien des services aux étudiants de breton, pour lesquels une certaine connaissance du gallois est indispensable. Et aussi aux étudiants en langue ou en linguistique intéressés par les langues celtiques.

Le traducteur a rajouté nombre de remarques à destination de ces étudiants, comparant souvent avec le breton. Ceux qui ne sont pas étudiants mais qui s'intéressent au Pays de Galles sont également concernés par l'ouvrage. L'origine commune du breton et du gallois apparaît très fréquemment.

Quel dommage qu'il n'y ait pas une cassette ou un CD pour que l'on puisse aussi entendre le "Cymmraeg" prononcé par des Gallois ! Il reste à se connecter sur "Radio Wales" pour entendre la langue, via Internet !

A cette réserve près, le pas en avant est important.

PLESCOP
5e TROPHEE ROUE WAROC'H



D.R.

Y. Le Bihan et P. Molard.

Et de cinq ! L'association Pétra Neue organise son trophée Roué Waraoc'h de musique traditionnelle

à **Plescop, près de Vannes**

les **9, 10, 11 février.**

Cette rencontre réunit de plus en plus d'amateurs de musique trad'. L'an dernier, environ 5.000 personnes avaient encouragé plus de 250 musiciens durant ces trois jours.

Voulant promouvoir la musique traditionnelle, le trophée organise des concours de groupes, de jeunes, de vétérans, un concours laridé avec chanteur.

Une sélection de Kan ar Bobl 2001 a lieu le samedi. Le dimanche à 15h30 un fest-deiz braz où l'on a voulu privilégier les duos sera animé par, entre autres, Y. Le Bihan et P. Molard, qui ont remporté le championnat des sonneurs à Gourin.

Offre d'emploi

POSTE LIVRAISON/VENTE

Société d'impression-repro numérique recherche jeune de 25 à 30 ans pour enlèvements et livraisons. Le candidat possède une première expérience commerciale lui permettant de fidéliser la clientèle par un relationel fort. Connaissances de base en PAO requises.

Expérience souhaitée : **pratique de la langue bretonne,** connaissance en dessin.

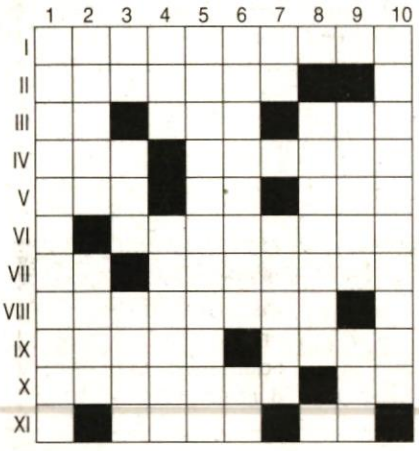
Diplômes : Bac ou équivalent, permis B. Rem. 7.200F bruts pour 13 mois + primes. Poste basé secteur de Brest. Contrat CDI.

●

CV et lettre de motivation à : OUEST-HELIO - BP 30708 - 29607 BREST CEDEX.

Mots Croisés Bretagne-Celtie n° 133

(Certains mots sont en breton – Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT :

I. Sont consommées notamment en Pays guérandais. – II. De nos jours, sa notoriété est due principalement à son appartenance à un couple célèbre. – III. Au cœur de Piriac ; Attache à double sens ; Semence à trier. – IV. Supplante le jour ; Ancien tribunal. – V. Achever un toit ; Article indéfini ; Suppose que l'on est capable de réfléchir. – VI. Bien entendu, nul ne peut ignorer sa beauté. – VII. Particule verbale ; Pseudonyme breton adopté par André Suarès. – VIII. Ces dernières années, la forêt de Paimpont l'a été à plusieurs reprises. – IX. Proche parent ; Encadrent Escoublac. – X. En tant que tel, difficile d'égaler Aristide Briand ; En limite du Pertuis breton. – XI. Ligne de foin séché ; Pronom personnel.

VERTICALEMENT :

1. Bien qu'il soit toujours considéré comme protecteur des bêtes à cornes, il ne semble pas que ce saint ait joué le moindre rôle dans la lutte engagée contre la maladie de la vache folle. – 2. Adverbe et préposition ; Une rapidité qui peut être excessive. – 3. Engagement solennel ; Inversé : peut notamment servir à montrer ; Bégard, autrement dit. – 4. Terre émergée ; Cordage marin. – 5. Parmi ces recueils de chartes ou d'actes concernant la Bretagne, celui de Redon est le plus souvent cité. – 6. Surnom pour haliotides ; Inversé : dans le surnom d'un saint célébré par Tristan Corbière. – 7. Lettres de Redon ; Remplacé de nos jours par une machine agricole. – 8. Danses vannetaises. – 9. Inversé : réputé pour son chant, en breton comme en français ; Au moins, la version cuisine n'attire pas l'attention des juges. – 10. En baptisant ainsi cette commune de la banlieue de Nantes dédiée à une martyre, on a sans doute pensé qu'entre deux mots il fallait choisir le moindre…

Mikaël ERWAN

SOLUTION du n° 132

Horizontalement : I. CALENDRIER. – II. HEOL ; ANNEO. – III. ARAIGNEE. – IV. TORTIS ; GRA. – V. AN ; IDOLATR. – VI. IE ; SOUAL. – VII. G.F. (GEORGES FRANJU) ; M.N. (MAURICE NOGUES) ; MAC'H. – VIII. PENOMBRE. – IX. IEE ; IS ; LEM (LEMM/MEL). – X. EMZAO ; NEMO. – XI. REHCU (UCHER) ; ASEN.

Verticalement : 1. CHATAIGNIER. – 2. AERONEF ; EME. – 3. LOAR ; PEZH. – 4. ELITISME ; AC. – 5. GIDONNIOU. – 6. DANSOU ; OS. – 7. RNE (REN) ; LAMM ; NA. – 8. INEGALABLES. – 9. EE ; RT ; CREME. – 10. ROPARZ HEMON.

Festoù-noz

Samedi 10 février

A QUEVEN (56)

Grand fest-noz des "Deizioù" avec Carré Manchot, Trouzerion, etc., au Centre culturel des Arcs.

●

Samedi 10 février

A PLESCOP (56)

Fest-noz sur 2 scènes avec les groupes Karma, Fili-Fala, les couples Hamon & Martin, Jégo et Conan, etc. Entrée : 35 F.

●

Samedi 17 février

A SAINT-NAZAIRE

Salle Jacques-Brel à 21 heures avec Loened Fall, Riou-Olier, etc. Organisé pour l'aide à Diwan.

●

Samedi 17 février

A LA CHAPELLE-CARO (56)

Fest-noz avec Mike James et Yves Le Blanc.

●

Samedi 17 février

A TREMBLAY-EN-FRANCE (93)

Fest-noz organisé par l'association Morvran et l'Espace Caussimon, à la salle festive de l'avenue Gaston Berger à 20 h 30.

Stages

L'A.C.A.V. (Atelier de création audio-visuelle) de Saint-Cadou (29) propose les stages suivants :

Initiation Avid
du 5 au 9 février

Perfectionnement Avid
du 14 au 16 février

Perfectionnement Director
du 12 au 16 février

Initiation à la vidéo
du 19 au 23 février;

✆ 02.98.68.82.39.

Courrier

*"[...] Que des jeunes Nazairiens, patriotes bretons, aient pu vendre **L'Heure Bretonne** à la criée en ville, sous l'occupation nazie, je le crois d'autant plus facilement que c'était sans danger. Mais je ne crois pas un seul instant qu'ils aient pu, **en même temps** travailler pour la Résistance ; ce avec, de surcroît, la prétendue bénédiction d'un Yann Goulet, personnage dont on n'ignore pas qu'il dut s'exiler en Irlande à la libération.*

*En fait le **PB** (janvier 2001) s'est livré à un montage de documents, basé sur une manipulation choquante des faits historiques. La photo présentée dans l'article (et reprise jusque sur la couverture) est peut-être celle d'un **bagad-stourm** (cellule de formation à la discipline militaire, probablement créée sur le modèle des jeunesses hitlériennes et non irlandaises : on n'emprunte qu'aux riches) ; mais elle date de mars 1943. Or les actes de résistance attribués à deux membres du groupe – qui firent le sacrifice de leur vie – sont de 1944. Ces derniers avaient à l'évidence, changé d'engagement [...]".*

***Erwan Evenou**,*
Le Faouet (56)

Erwan Evenou fut assez longtemps militant de l'UDB pour savoir que le PB n'a pas pour habitude de manipuler les faits ! La photo qu'il cite n'est pas "peut-être", mais sûrement, celle d'un bagad-stourm. Et certains des jeunes qui y figurent apparaissent sur le document de la Résistance (à Plessé et non à Plésir, comme nous l'imprimions, par erreur). En publiant ces photos prises à des dates différentes (que nous indiquions dans l'article), nous démontrons la réalité d'une trajectoire PNB/Résistance, avec une chronologie vérifiée. 1941 : premières actions de renseignements de jeunes vendeurs de L'Heure Bretonne. Printemps 1943, le futur groupe Liberté se constitue. En août 43, six membres du groupe participent au camp de jeunesse du PNB à Saint-Herbot. A l'automne, ils sont tous dans la clandestinité. Ces militants se sont engagés pleinement dans la Résistance, sans perdre leurs convictions bretonnes fortes, confirmés d'ailleurs par leurs engagements ultérieurs (car, heureusement, tous ne furent pas tués).

Quand furent-ils en désaccord avec la ligne politique du PNB ? Nous n'avons pas encore la réponse précise. Rappelons que la base du PNB était loin d'être homogène politiquement. A Saint-Nazaire le noyau du groupe Liberté alliait des idées bretonnes et la sensibilité du milieu ouvrier nazairien. L'histoire reste à parfaire. Encore fallait-il la commencer.

« Je tiens à [...] féliciter [...] toute la rédaction du P.B. pour le numéro de janvier. Il est particulièrement riche et intéressant. Entre autres, l'article sur les militants bretons sous l'Occupation est un scoop qu'il va falloir largement diffuser. Mais tout le contenu est d'un grand intérêt. Bravo les gars, vous avez fait fort pour le millénaire nouveau !

Alors courage et cœur pour continuer, sachant, si j'ai bien compris, que ces deux mots n'en font qu'un en breton : kalon ».

Mireille L.,
Lorient

« Je profite de cette période d'étrennes pour soutenir un peu plus le PB. Il faudrait maintenant que le PB explique clairement à tous les Bretons [...] l'importance de la réunification administrative de la Bretagne. Il y en a marre des P.D.L. que l'on voit partout, sur les murs et dans les médias. Je propose que chaque personne désirant la réunification écrive tous les mois aux présidents de B4 et de Loire-Atlantique jusqu'à ce que la réunification se fasse. [...] ».

J. Le Breton,
Indre (44)

*« Ci-joint mon règlement au PB pour commencer ce troisième millénaire en votre compagnie après 25 ans d'abonnement. On peut voir, au niveau de la presse régionale, un changement, quoique encore trop mince, à mon avis. Des sujets qui se rapprochent de ceux du **Peuple Breton**. Ne faut-il pas un début à tout ?*

Alors, je souhaite au PB beaucoup de pages pleines de vérités qui contribueront à une Bretagne réunifiée au sein d'une Europe des peuples, beaucoup plus solidaire que la France actuelle [...]. »

Guy Le Scoul,
Larmor-Plage (56)

PETITES ANNONCES

Nous avons une rubrique de petites annonces à tarif unique : 60 F (par chèque avec l'annonce). Pas plus de 8 lignes de texte.

Courrier

« Adsa-Journal culturel en Bretagne.

Bonjour. A la lecture de votre dernier édito, nous avons fait un bond... Vite rassurés : vous ne parliez pas d'Adsa mais d'Adsav...

Nous sommes d'autant plus désolés de la confusion possible entre notre journal et le torchon fascisant des ex-Pobl que vous n'ignorez pas que nous partageons volontiers, et nous ne nous cachons pas pour le dire, les idées de l'UDB.

Le très bon papier de Kristian Guyonvarc'h dans le dernier ***Peuple Breton*** *nous incite plus encore à faire quelque chose afin qu'il ne puisse y avoir désormais de confusion possible, peut-être changerons-nous de nom...*

En tout cas, nous vous souhaitons une excellente année 2001 ! »

Ronan Manuel,
Rennes.

« Cela serait bien que vous traitiez davantage de l'affaire de Saint-Aubin-du-Cormier. L'UDB est conviée à la manifestation de février. Trugarez ».

J.L.,
Gosne (35)

Le PB a déjà, plusieurs fois, traité de ce terrain de lutte pour la mémoire bretonne. Et dans ce numéro, nous récidivons. En souhaitant, comme vous, que la manifestation de février soit une réussite.

« Un an déjà ! J'aimerais saluer les engagements pris dans votre mensuel que je découvre avec curiosité, n'étant pas un natif, ni un fan de culture b. Une traduction des écrits (en breton) serait certainement un plus. [...] ».

Philippe Ars,
Nantes

« Autonomiste provençal, je me réabonne avec plaisir à votre journal, car les aspirations provençales et bretonnes sont communes. Adessias/kenavo ».

Stéphane Bourgeon,
Marseille)

« Très intéressant le numéro de janvier, reflet d'un climat de polémique durable (que les péripéties de l'intégration de Diwan vont sans doute prolonger, sinon attiser). [...].

Pourquoi la plupart des militants bretons des années trente ont-ils donc dérivé au service, au moins moral, de Vichy et du nazisme ?

J'ai vécu cette période de violence, d'intolérance et de haine. Les principales motivations me paraissent être :

– L'attitude d'ignorance volontaire, d'hostilité et de dénigrement de la langue et de la culture bretonnes de la part des institutions de la IIIe République, impérialiste et colonialiste. Type : Roparz Hemon.

– L'anti-communisme de l'Eglise : après Pie XI et derrière Pie XII (« il papa tedesco » pour les Italiens), il la conduit à voir en Hitler le meilleur rempart contre Staline. Type : l'abbé Perrot... et la quasi-totalité de l'épiscopat français.

– L'antisémitisme des militants issus de familles bourgeoises ou de petite noblesse rurale, qui ont grandi dans l'atmosphère antidreyfusarde du début du XXe siècle. Type : Xavier de Langlais.

– Enfin (pour certains à la base), l'ignorance jusqu'en avril 1945 de l'horreur concentrationnaire et de la Shoah. [...].

Je crois qu'il aurait été beaucoup pardonné aux nationalistes bretons étrangers à des crimes de sang s'ils avaient reconnu publiquement, la paix revenue, s'être fourvoyés aux côtés d'un abominable allié. Aucun, à ma connaissance, ne l'a fait [...] ».

André G.,
Sarzeau (56)

*« J'ai reçu votre rappel de réabonnement [...]. Puisque l'occasion m'est offerte, je suis content de pouvoir dire ma satisfaction de lire « mon » **Peuple Breton** [...]. Cela fait du bien de voir ce qui se passe dans le pays qu'on aime tant et qui se portera d'autant mieux qu'il sera autonome. Avec mon amitié fidèle ».*

Yves Bouyer,
Corcelles (01)

« M. le rédacteur en chef du Peuple Breton,

Vous avez publié dans votre numéro de décembre 99 un article concernant le ***« Dictionnaire du patrimoine breton »****, qui amène de ma part une réaction que je souhaiterais beaucoup que vous acceptiez de la porter à la connaissance de vos lecteurs.*

Par déontologie, en effet, et par respect profond de la liberté d'expression du journaliste, je ne réagis jamais à un article de presse concernant un travail auquel j'ai été associé. Cette fois pourtant, je tiens à faire exception. Votre collaborateur, M. Monnier, affirme en effet que « le choix des entrées (du dictionnaire) surprend » – ce qui est son droit –, et étaye son propos de deux exemples : l'absence d'articles ***Résistance*** *(il insiste sur ce point) et* ***Collaboration.***

Une vérification de quelques secondes lui aurait permis d'éviter cette double erreur : je sais que le journalisme est affaire d'urgence, mais quand même... Ma démarche est cependant motivée par d'autres raisons : il se trouve que j'ai des raisons personnelles fortes – que je ne tiens pas à exposer publiquement – d'être profondément heurté, choqué, blessé qu'on puisse affirmer ainsi mon mépris et/ou mon manque d'attention et/ou mon ignorance de cette période de notre histoire et de notre mémoire.

Je vous remercie par avance de bien vouloir faire le nécessaire [...] ».

Alain Croix,
Rennes

C'est bien volontiers que nous donnons acte à Alain Croix et que nous publions sa lettre, en y ajoutant nos excuses sincères pour une double erreur qui n'aurait jamais dû se produire. « Le dictionnaire du patrimoine breton » a effectivement une entrée « Collaboration » et une entrée « Résistance ». Elles sont d'ailleurs l'occasion de deux courtes rubriques de Mme Sinclivier qui, par leur efficacité et leur sens des nuances, méritent les appréciations louangeuses de « synthétique et novatrice, avec souvent beaucoup de sérénité » dont notre article avait qualifié l'ensemble de ce que nous considérons comme un événement culturel.

La Rédaction du Peuple Breton.

O.P.A.

L'occasion de faire une O.P.A. (Offre sur le Porte Avions) est trop belle en ce début de siècle.

Après avoir failli perdre la tête (nucléaire) voila ses hélices qui nous font des sillages en vrille !

Même s'il marchait, après avoir subi la chirurgie esthétique pour lui allonger le nez, à quoi peuvent bien nous servir ces 20 milliards (officiels) ? Le Portugal n'ayant pas l'intention de nous déclarer la guerre, en ce moment, la France n'a de relations vraiment mauvaises qu'avec Monaco.

La seule utilisation véritablement sérieuse qu'on nous annonçait était d'en faire un navire-hôpital en cas de conflit dans les Balkans ou ailleurs. Eh bien, qu'on accentue cette orientation et qu'on prie les belligérants potentiels de bien vouloir ne déclencher les hostilités que pendant les périodes où ce P.A. serait opérationnel, car on nous explique aussi qu'il doit rester 4 mois par an le long du quai.

Le pire, c'est que là-haut ils envisagent d'en construire un second. Sans doute pensent-ils qu'avec les pièces récupérables des deux on pourrait en faire un troisième qui marcherait ? A ce moment-là, vers 2050, la guerre se fera à coups de navettes spatiales !

On pourrait encore l'échanger avec le Brésil avant que l'ex-Foch ne parte si loin. Avouez qu'ils avaient eu le nez creux, ceux là, en prenant le vieux de préférence au neuf. S'ils ne veulent pas le rendre, il reste bien des solutions utiles pour le nôtre.

Le vendre à "Holiday on ice". Imaginez les spectacles de patins à glace qu'on pourrait organiser sur la piste en le remorquant sous le pont de Saint-Nazaire par exemple et en massant les spectateurs au-dessus de lui ! Je vois déjà, en rêve, les patineuses en col marin et les clowns avec un nez prolongé eux aussi, y prendre leur envol.

Le louer l'été à des organisateurs de concert de rock. On pourrait le traîner loin de la côte pour éviter les nuisances sonores ! L'hiver, on y donnerait des concerts classiques en l'envoyant dans les mers chaudes. Tous les navires de croisières qui pullulent en ce moment viendraient l'entourer par de belles nuits étoilées. Quel prestige pour la France !

Avec ses immenses hangars, en cas de nouvel Erika, on pourrait aussi y stocker les déchets avant qu'ils n'arrivent à la côte.

Vous voyez qu'il y a beaucoup de recyclages possibles pour peu qu'à Paris ils aient un peu d'imagination ! Mais, comme cela n'est pas certain, faites vos propositions au ministre de l'Armée, le bien nommé Alain Richard, en envoyant copie au P.B. pour le suivi. Kenavo.

AL LOUARN

PEUPLE BRETON SERVICE

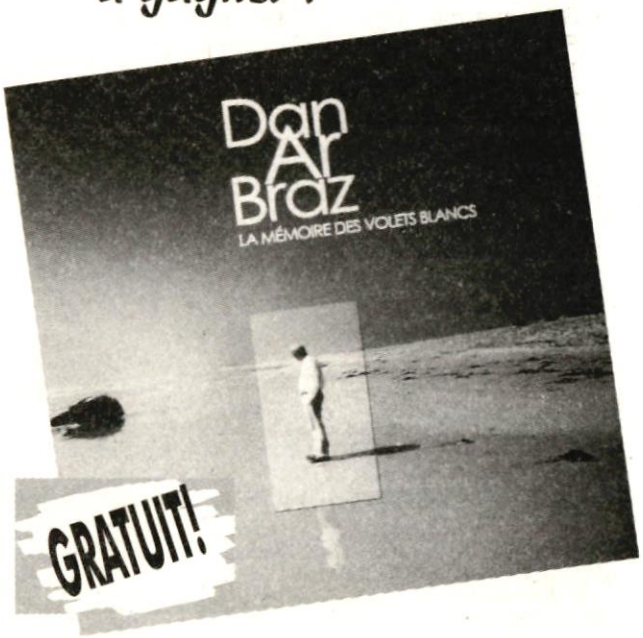
A notre local de Saint-Brieuc, Sylvie assure à mi-temps le secrétariat du ***Peuple Breton***.

Ses permanences ont lieu : **Lundi et vendredi : de 9 h à 11 h 30 / 14 h à 16 h 30 et le mardi de 14 h à 18 h**

Si vous avez besoin de précisions sur votre abonnement, envie de renseignements divers, ou simplement des demandes, des propositions ou des suggestions à formuler, n'hésitez pas à appeler.

Tél/fax/répondeur : 02.96.61.54.11

5 CD de Dan Ar Braz à gagner !



Pour cela, il n'y a pas grand-chose à faire. Les CD de Dan Ar Braz seront attribués aux 5 premiers abonnements (ou réabonnements) du mois adressés (la date de la poste faisant foi) à :

Peuple Breton, 9 rue Pinot-Duclos, 22000 Saint-Brieuc.

En cas d'ex-aequo, il sera procédé à un tirage au sort pour départager les 5 gagnants. Bonne chance !

Abonnez-vous au Peuple Breton

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑

– tarif normal : 200 F
– tarif de soutien : à partir de 220 F
– étranger : 240 F et plus
– étranger par avion : 270 F et plus

à partir du n°..... inclus.

● Prélèvement automatique mensuel
❑ minimum 20 F
❑ de soutien : 23 F - 25 F - 35 F
(Joindre un relevé d'identité bancaire)

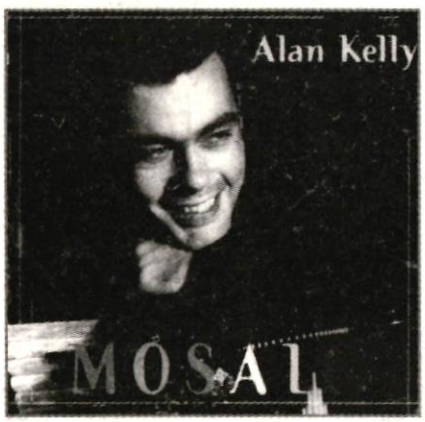
● Ci-joint le règlement par :
❑ chèque postal
❑ chèque bancaire
❑ mandat-lettre
à l'ordre du
"Peuple Breton/Pobl Vreizh"

9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76

Musiques de Celtie

Avant toute chose saluons la naissance de la revue « Celtics », qui se définit elle-même comme le magazine des musiques celtes. Après avoir fait paraître deux hors-série en 1999 et 2000, consacrés aux pays celtiques en général, le magazine s'oriente plus particulièrement sur la musique et devient bimestriel. Edité par le groupe de presse Freeway, qui publie également la très belle revue « Pays de Bretagne », « Celtics » se propose d'informer très régulièrement sur toute l'actualité musicale des pays celtes, en présentant aussi bien les têtes d'affiche que des artistes moins connus, et tout ce qui touche au domaine musical en Celtie. Au sommaire du n°1 : Dan Ar Braz, Hévia, Deborah Henson-Conant, Mirror Field, et de nombreuses informations, critiques de disques et de vidéos... Petit bonus : un CD 10 titres accompagne la revue. A découvrir.

ALAN KELLY - MOZAIC. (Tara CD4010 - Distribution Keltia.)



Trois ans déjà que les morceaux aériens de son premier album étaient venus caresser nos oreilles, et que l'extrême sensibilité avec laquelle Alan Kelly joue de son accordéon chromatique, avait contribué à nous réconcilier avec un instrument parfois injustement décrié.

Pour son nouvel opus intitulé **Mosaic**, Alan Kelly a choisi la maison Tara, celle-là même qui, en d'autres temps, produisit Planxty, Shaun Davey ou Liam O'Flynn.

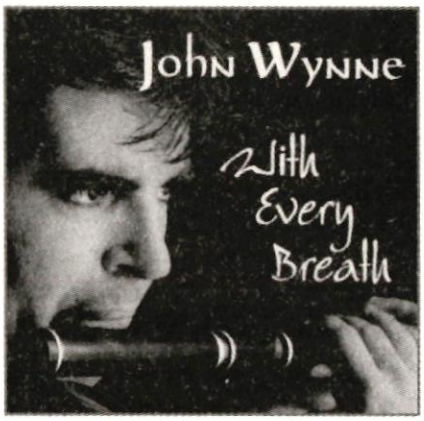
Comme son nom l'indique, ce nouvel album est un assemblage d'airs divers de par leurs origines, ou la façon de les traiter, mais néanmoins une certaine ligne directrice est sensible du premier au onzième morceau.

Produit par le célèbre guitariste nord-irlandais Arty McGlynn, qui a par ailleurs contribué à l'album en composant des airs originaux, **Mosaic** est également le lieu de rendez-vous d'une douzaine de musiciens, et non des moindres, de Nollaig Casey à Sean Smyth, en passant par John Kelly, le propre frère d'Alan.

Et si l'on ne devait citer qu'un morceau, retenez *Martin Wynne's*, probablement le plus traditionnel de l'album, sur lequel les deux frères entament un duo d'excellente qualité, qui à l'accordéon, qui à la flûte.

Le seul regret que l'on pourrait exprimer, que l'album soit si court - 39,15 mn de bonheur. Alan Kelly, un musicien talentueux et authentique.

JOHN WYNNE - WITH EVERY BREATH. (Upros Music CD 001 - Celtic Distribution.)



Depuis quelque temps, les flûtistes irlandais semblent s'être donné le mot, puisqu'après Garry Shannon, voici John Wynne qui sort lui aussi un premier album **With Every Breath**.

Dire que John Wynne est un parfait inconnu serait commettre une grossière erreur, tout au moins en Irlande. En effet il officie depuis quelques mois déjà, au sein de Providence, un jeune groupe qui a le vent en poupe actuellement.

Originaire du Roscommon dans le centre de l'Irlande, un comté connu pour ses flûtistes, Matt Molloy, Patsy Hanley et bien d'autres, John Wynne a baigné dans la musique en général, et la flûte en particulier, depuis son plus jeune âge. C'est pourquoi voilà un brillant instrumentiste qui excelle aussi bien à la flûte traversière en bois qu'au tin whistle.

Malgré une présentation un peu sobre de la jaquette, l'album recèle bien des trésors de virtuosité. Les réels succèdent aux jigs, aux hornpipes ou aux polkas, apportant à l'album une large palette de couleurs musicales.

Et bien que la flûte soit l'élément dominant, le fiddle, la guitare, le bouzouki ou le bodhran trouvent ici leur place, pour accompagner et mettre en valeur la fluidité et la majesté de l'instrument principal.

Album autoproduit, si vous avez le bonheur d'en dénicher un, asseyez-vous, faites le vide autour de vous, et laissez-vous gagner par la beauté de l'interprétation.

FRANCES BLACK - THE BEST OF. (Dara TORCD 1121 - Distribution Keltia.)



Frances Black, un nom peut-être familier à nombre d'entre vous. En effet, Frances n'est autre que la sœur de Mary Black chanteuse irlandaise internationalement connue. Dans les années 70-80, elle avait participé à 16 ans avec sa sœur et ses trois frères aînés au groupe The Black Family. Puis, après un bref passage au sein du groupe Arcady, a la suite de son aînée, elle se lance elle aussi dans une carrière solo.

Avec déjà cinq albums à son actif, elle fait aujourd'hui paraître un **Best of**, quelques-unes de ses plus belles chansons. En intro, *You Will Miss Me*, toute nouvelle chanson. Suivent 16 autres titres, dont l'inoubliable *After The Ball* tirée du répertoire d'Arcady avec Nicolas Quemener à la guitare. Et surtout pour clore l'album, la magnifique *Legal Illegal*, chantée a capella.

A proprement parlé, le répertoire de Frances Black n'est pas vraiment à classer dans la catégorie musique traditionnelle, mais plutôt folk songs. Il n'en demeure pas moins qu'elle est une digne représentante de la scène irlandaise actuelle.

Philippe COUSIN

Pelaouit

par Pierre Morvan

TRI YANN : «Le Pélegrin» (Marzelle, Globe Music, EPC 501632 2)



Certes, de concerts en concepts (comme on dit de nos jours), de tournées en compils, nous savions qu'ils bougeaient encore, mais, depuis 1995 et la déjà lointaine sortie de ***«Portraits»,*** il était permis de s'interroger : nos vénérables Jeans, blanchis sous le harnois, avaient-ils encore quelque chose à nous dire, de nouvelles et belles histoires à nous conter, de quoi nous enflammer, nous faire rêver ou réfléchir ?

La réponse est oui. ***«Le Pélegrin»***, dernière livraison des Tri Yann, contient, comme les précédentes, un peu de tout cela et même un peu plus. Ce supplément d'âme qu'apporte sur le titre qui ouvre l'album, ***«I rim bo ro»***, la voix aérienne de Bleunwenn... Une présence féminine dans ce monde d'hommes (et donc forcément, quelque part, de brutes !) que forme le groupe trentenaire... Et aussi ce sang neuf qu'apportent les derniers arrivants, Konan Mevel, le «Mestre Soner» venu de Kad et Christophe Peloil, le «Mestre Cordier».

«Le Pélegrin», prétexte au voyage, nous conduit sur les pas de Ian Angus, ce mécréant qui, ***«par goust de l'adventure»*** quitte ses îles natales des Hébrides pour ***«suivre les bonnes, voire les males routes de Compostelle»***. L'aventure emprunte, mais qui s'en étonnera, des chemins inattendus et détournés. Et nous ramène à des préoccupations bien actuelles : les Balkans avec ***«La geste de Sarajevo»***, la folle bouffe avec ***«Dansons la listériole»***, la marée noire avec ***«Gwerz Porsal»*** et même le télé-achat avec ***«A mâtine à la télé»***...

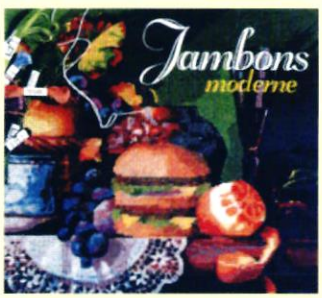
Rejoindre Saint Jacques de Compostelle en ULM, voici bien le raccourci saisissant que nous proposent les Tri Yann pour attester de la modernité de leur démarche. La cible est atteinte, leur celto-rock médiéval fait toujours mouche et à ce régime-là, on veut bien en reprendre pour trente ans !

MÉMOIRE

Il y avait déjà le (très) prestigieux prix Goncourt, plombé par l'antisémitisme appuyé et nauséabond de ses géniteurs. Voici maintenant, c'est Libé qui nous l'apprend, le prix Rolf-Marbot, du nom de l'éditeur du (trop) célèbre «Maréchal, nous voilà» et de quelques autres chansons à la gloire de Pétain...

Créé par la SACEM, une nouvelle fois rattrapée par son passé trouble et ses trous de mémoire, ce prix est attribué chaque année à des interprètes méritants. Pour l'année 2000, le prix Rolf-Marbot a été décerné à Patrick Bruel, chanteur français d'origine juive... Non seulement la mémoire n'est pas toujours regardante mais elle vous joue parfois de ces tours...

JAMBONS : «Moderne» (L'Autre Distribution, JB4437)



Il doit falloir traîner une sacré dose d'inconscience ou de masochisme pour choisir de s'appeler Jambons quand l'époque traverse une crise de confiance alimentaire sans précédent. Ou alors cultiver un goût culotté pour la provoc'. En prêtant l'oreille aux paroles de leurs chansons, on penche plutôt pour la seconde hypothèse. Car autant vous le dire tout de go, les Jambons, avec leur look à la Deschiens et leur devise d'enfer – ***«Qui vole un œuf dure»*** – ne respectent pas grand chose. Ni le mariage, ni les souvenirs de vacances, ni la bourse, ni Mac Do bien sûr, ni même – et c'est un comble ! – la fonction présidentielle... Des chansons à texte iconoclastes, sans complexe et sans prétention. N'hésitez pas à vous en payer une bonne tranche.

LES OURS DU SCORFF : «Le retour d'Oné» (Keltia Musique, KMCD 113)

Ohé ! Ohé ! Oné, l'ours fétiche des Ours du Scorff est de retour pour le plus grand bonheur des petits et de leurs aînés. Les lecteurs du PB, qui



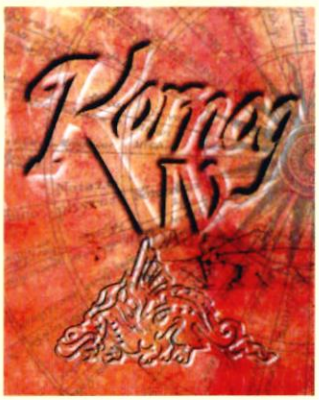
connaissent bien nos plantigrades facétieux (1) sauront sans nul doute apprécier cette nouvelle galette, savoureuse, parfumée au miel et agrémentée de toutes sortes de sucreries.

Avec les Ours, plus rien ne nous étonne. Les animaux parlent et c'est bien naturel. Les loups dansent à en perdre l'appétit, la souris et son mari rat font leurs emplettes chez les chats, les puces jouent de la musique et ***«font sonner le carillon»***... Et les Ours, mine de rien, nous font ainsi toucher du doigt et de l'oreille un monde merveilleux, étonnant, réjouissant, jovial et chaleureux (ouf !).

Laurent Jouin, Gigi Bourdin et leurs joyeux compères ont entamé en décembre, avec les Transmusicales rennaises – excusez du peu ! – une tournée bretonne qui devrait faire date. Ne les manquez pas et ne manquez pas davantage ce nouvel «aux puces». Il est au poil...

KORNOG : «Kornog IV» (An Naër Produksion, 404)

Une réédition bien utile, et fort bien emballée par An Naër, pour attendre de pied ferme le retour annoncé de Kornog, groupe mythique s'il en est. Enregistré en 1987, peu avant leur séparation, ***«Kornog IV»*** donne un bon aperçu de cette musique ***«noble et humble, scintillante et majestueuse comme la mer qui monte et descend sans cesse autour de la Bretagne»*** décrite par Roy Eales, concoctée par la formation bretonne la plus connue de l'autre côté de



l'Atlantique. De quoi patienter sans peine jusqu'à la tournée (2) et le nouvel album prévus l'une et l'autre ce mois-ci. J'y reviendrai, bien entendu.

(1) PB n° 402, 420, 432 et 444. Lire aussi l'interview de Laurent Jouin dans le PB de janvier 2001 ;

(2) le 2 février à Tréguier, le 4 à Guéméné sur Scorff, le 17 à Fréhel et le 20 à Brest.

Bonnets Rouges





Bière rouge aux baies de sureau

CERVOISERIE LANCELOT Site de la Mine d'Or 56460 Le Roc St-André

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. A CONSOMMER AVEC MODÉRATION

950 471 177 00018 - Imp. de Brocéliande 56430 St-Lery © 02 97 22 62 42